



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8841^e séance

Mardi 24 août 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Tirumurti/M. Raguttahalli (Inde)

Membres :

Chine	M. Geng Shuang
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Prince
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité (S/2021/735)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité (S/2021/735)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne et les représentantes de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M. Khaled Erksoussi, Secrétaire général du Croissant-Rouge arabe syrien.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/735, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité (S/2021/735).

Je donne maintenant la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Au cours des 17 derniers mois, j'ai informé les membres du Conseil que la Syrie avait connu un accalmie relative par rapport aux phases précédentes du conflit, sur des lignes de front largement gelées, tout en mettant en exergue les incidents constants et les dangers qu'ils représentent pour les civils, ainsi que la fragilité de la situation. J'ai exhorté toutes les parties à œuvrer à un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

Malheureusement, nous avons récemment assisté à une escalade dans de nombreuses régions de la Syrie. M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours

d'urgence, fournira de plus amples détails sur la situation humanitaire, et je lui adresse mes vœux les plus chaleureux en sa nouvelle qualité.

Je voudrais d'abord évoquer la situation dans le sud-ouest, en particulier dans la province de Deraa, où nous avons été témoins d'importants déploiements de troupes, de bombardements intensifs et d'affrontements au sol. Nous avons constaté des pertes civiles et des déplacements, y compris un nombre important de femmes et d'enfants, ainsi que des dégâts causés aux infrastructures civiles. Nous avons pris contact avec toutes les parties belligérantes et dialogué avec un large éventail de Syriens, y compris sur le terrain, ainsi qu'avec les acteurs internationaux clefs. Les efforts de médiation russes se sont intensifiés ces derniers jours. Nous demandons à nouveau à toutes les parties de mettre fin immédiatement à la violence et de respecter l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international humanitaire de protéger les civils et les infrastructures civiles. Un accès humanitaire immédiat, sûr et sans entrave est nécessaire dans toutes les zones et communautés touchées, y compris à Deraa el-Balad. J'ai demandé que mon équipe se voie accorder l'accès à la zone, et les organismes des Nations Unies ont fait de même afin de pouvoir acheminer l'aide humanitaire qui fait si cruellement défaut. Nous plaçons par ailleurs pour un accord durable qui ouvre la voie au rétablissement d'un environnement sûr et sécurisé, apaisant ainsi les craintes et les griefs de la population locale, répondant aux besoins sociaux, humanitaires et économiques, évitant tout déplacement et permettant aux habitants de Deraa de rentrer chez eux en toute sécurité et dans la dignité.

D'autres régions de la Syrie sont également en proie à des troubles. En ce qui concerne la situation dans le nord-est de la Syrie, notamment à Edleb, dans le nord de Lattaquié et d'Alep, ainsi que dans l'ouest de Hama, ces derniers mois ont été marqués par une intensification des frappes aériennes et des bombardements, qui ont fait des dizaines de victimes civiles, dont des femmes et des enfants, et entraîné les plus grands déplacements enregistrés depuis mars 2020.

Les zones nord-est de Raqqa et de Hassaké ont connu de nouvelles violences impliquant des groupes armés non étatiques, qui ont fait des victimes, y compris parmi les civils. Parallèlement, les préoccupations humanitaires liées aux coupures d'eau répétées dans le nord-est restent vives, touchant les infrastructures vitales, notamment les hôpitaux, les réseaux d'irrigation et les stations d'eau. Je suis certain que M. Griffiths en parlera plus en détail.

Une explosion meurtrière a visé un bus militaire à Damas le 4 août. Au cours du mois écoulé, la Syrie a également été la cible d'attaques perpétrées par des groupes terroristes figurant sur la liste du Conseil de sécurité ailleurs dans le pays. Ces attaques inacceptables nous rappellent que les efforts de lutte contre le terrorisme sont essentiels. Si nous voulons qu'ils soient efficaces, nous avons besoin de coopération, de coordination et de mesures dans le strict respect du droit international. Une telle démarche doit donner la priorité à la protection des civils et ne pas entraîner de nouvelles vagues de déplacement et de destruction.

D'importantes frappes aériennes attribuées à Israël ont été signalées ces dernières semaines, dont un incident notable à Damas le 20 août. À n'en pas douter, la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie continuent d'être compromises.

Ces faits nouveaux nous rappellent que le conflit en Syrie est loin d'être terminé et que nous avons besoin d'un processus politique crédible ainsi que d'une coopération internationale plus soutenue.

Je poursuis mes efforts pour faciliter la convocation d'une sixième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle syrienne. Ces dernières semaines, je me suis réuni virtuellement à deux reprises avec le Coprésident nommé par la Commission syrienne de négociation, M. Al-Bahra. Entretemps, mon chef de bureau à Damas a rencontré le Coprésident nommé par le Gouvernement, M. Kuzbari, et j'ai demandé à me rendre à Damas. Nous poursuivons nos efforts de dialogue afin de trouver une voie qui nous permettra d'avancer, mais ce n'est pas facile. J'appelle avec insistance à faire preuve de flexibilité, en s'appuyant sur ma proposition de rapprochement, dans le but de sortir de l'impasse et de convoquer une nouvelle session dès que possible.

Cette impasse met bien sûr en lumière les problèmes de manque de confiance, mais aussi de volonté politique, qui ont paralysé les efforts promouvant une solution politique. Comme le sait le Conseil, j'insiste depuis longtemps pour que nous abordions un ensemble plus large de questions, ce qui permettrait d'envisager des mesures et gestes modestes susceptibles d'instaurer une certaine confiance. Par exemple, il reste impératif d'agir sur le dossier crucial des détenus, des personnes enlevées et des personnes portées disparues.

N'oublions pas non plus que la crise économique continue de faire subir d'immenses difficultés quotidiennes aux Syriens, qu'il s'agisse de graves pénuries

d'énergie ou de la baisse des disponibilités alimentaires. Je renouvelle mes préoccupations concernant les moyens de subsistance des Syriens dans le contexte du conflit, des divers défis qui y sont associés et de la crise en provenance du Liban. Je tiens également à répéter qu'il est crucial d'éviter que les sanctions aient des effets humanitaires, et de s'abstenir d'excès de zèle en la matière, car cela risquerait d'exacerber la détresse des Syriens ordinaires.

Les problèmes auxquels sont confrontés les Syriens sont en effet loin d'être de leur ressort exclusif. Une diplomatie internationale constructive est manifestement nécessaire. L'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2585 (2021) en juillet était une mesure humanitaire importante. Pour sa part, l'ONU fera tout son possible pour faciliter la mise en œuvre de tous les aspects de la résolution, et Martin Griffiths reviendra sur ce point. Mais la résolution a également envoyé un message : les États clefs, en particulier la Fédération de Russie et les États-Unis, sont capables de coopérer sur la Syrie au-delà du volet humanitaire. Il faut donner suite à la résolution 2585 (2021) et faire fond sur son adoption pour avancer dans d'autres domaines d'intérêt et de préoccupation communs. C'est indispensable si nous voulons progresser, même modestement et progressivement. J'en ai discuté en profondeur avec le Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, à l'occasion de ma visite à Moscou en juillet. J'ai également eu d'autres contacts avec les États-Unis, ainsi qu'avec nombre d'autres Gouvernements, et j'entends bien sûr continuer.

Je demande aux États clefs de collaborer avec moi dans le cadre de discussions exploratoires sur un ensemble de mesures concrètes, réciproques et mutuelles, réalistes et précises, appliquées parallèlement, et vérifiables. Ces mesures sont nécessaires avant tout pour contribuer à sauver des vies syriennes, atténuer les souffrances, promouvoir la stabilité régionale et faire progresser la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), autant d'intérêts autour desquels les membres du Conseil et d'autres acteurs internationaux clefs partagent le même point de vue. Mais je pense qu'il faut davantage d'adhésion, c'est-à-dire que les acteurs pertinents doivent être prêts à identifier non seulement ce qu'ils cherchent à obtenir, mais aussi ce qu'ils peuvent concrétiser.

J'ai abordé aujourd'hui plusieurs questions qui pourraient être incluses dans cet ensemble plus large de mesures réciproques. Je suis prêt à tirer parti du

pouvoir de mobilisation de l'ONU à Genève si cela peut contribuer à créer des perspectives de conciliation. J'entends poursuivre mes consultations.

Ma réflexion est en permanence déterminée par mes interactions avec les Syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, des femmes et des hommes de tous horizons, par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile et du Comité consultatif des femmes syriennes, entre autres. Au-delà des besoins urgents sur le terrain aujourd'hui, ils me font souvent part d'un sentiment très commun : la crainte réelle que le peuple syrien ait été oublié.

J'en appelle donc à tous les membres du Conseil, qui ont su se rassembler autour de la résolution 2585 (2021) en juillet, pour qu'ils continuent d'œuvrer dans cette même direction : contribuer à faciliter un règlement politique dirigé et pris en main par les Syriens, qui réponde aux aspirations légitimes des femmes et des hommes de Syrie, et qui rétablisse la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Les hostilités en cours, auxquelles viennent s'ajouter la crise économique, les pénuries d'eau et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), accentuent les besoins humanitaires de millions de personnes déjà vulnérables, à des niveaux inégalés depuis le début du conflit.

En complément de ce que M. Pedersen vient de dire au Conseil de sécurité, et comme il l'a indiqué, j'aborderai aujourd'hui cinq points : premièrement, la protection des civils ; deuxièmement, l'incidence de la crise économique ; troisièmement, la crise de l'eau ; quatrièmement, la COVID-19 ; et, enfin, l'accès humanitaire.

Je commencerai par la protection des civils et des infrastructures critiques dont ils dépendent. Après 10 années de conflit, les civils de toutes les régions de Syrie continuent de subir de graves difficultés. Cette situation dure depuis beaucoup trop longtemps. Les femmes et les enfants, en particulier, ont subi d'immenses traumatismes physiques et psychologiques au cours de ces années de conflit. Ainsi, les informations selon lesquelles les familles ont de plus en plus recours

au mariage précoce comme moyen de subvenir aux besoins de leurs filles, en raison de l'incertitude de leur situation, ne nous sont que trop familières.

En juin et juillet, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé au moins 153 morts et 280 blessés parmi les civils, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, à la suite des hostilités qui ont eu lieu dans toute la République arabe syrienne. Une recrudescence des frappes aériennes et des pilonnages dans le nord-ouest du pays a tué au moins 53 civils en juin et juillet, endommagé des infrastructures civiles critiques et entraîné le déplacement de plus de 20 000 personnes. Il s'agit, en l'occurrence, du déplacement le plus important depuis l'annonce du cessez-le-feu en mars 2020. Dans le nord-est, les pilonnages effectués depuis le 18 août autour d'Abou Rassin, dans le subdistrict de Ras el-Aïn, et des villages environnants au nord de Tell Tamr auraient déplacé plus de 8 000 personnes.

Le camp de Hol est toujours aux prises avec des problèmes de sécurité. Depuis janvier, 69 meurtres ont été signalés, ainsi que 12 tentatives de meurtre. Les meurtres de femmes et de filles dans le camp, ainsi que les menaces à leur encontre, ont augmenté en juin et juillet, contribuant là aussi à un climat de peur. Les besoins catastrophiques dans les camps et l'extrême vulnérabilité de leurs habitants tributaires d'une aide accroissent le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

Les travailleurs humanitaires, notamment les bénévoles chargés de la protection et le personnel administratif des camps, sont régulièrement menacés. Quelque 59 000 personnes se trouvent encore dans le camp de Hol. La plupart sont des femmes et des enfants, et un résident du camp sur cinq a moins de 5 ans. Il est donc d'autant plus important de mettre en lumière les voix, les expériences et le leadership des femmes. Nous ne devons pas les abandonner à la violence et au désespoir de Hol.

Le 5 août, Michelle Bachelet, Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a alerté sur le sort des civils dans le cadre de la récente escalade de la violence à Deraa et dans les environs, que M. Pedersen a évoquée tout à l'heure. Les combats et les pilonnages intenses commencés fin juillet ont tué au moins huit civils, forcé plus de 35 000 personnes à fuir leurs foyers et endommagé des infrastructures civiles critiques. Des obus de mortier ont également touché l'hôpital national de Deraa, entraînant la fermeture temporaire de son service de dialyse.

Les civils qui restent à Deraa el-Balad sont confrontés à de graves pénuries de pain et d'eau, d'électricité, de carburant et de gaz de cuisson. Les établissements de santé seraient également à court de fournitures. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires fournissent une aide d'urgence aux déplacés et aux communautés d'accueil dans la ville de Deraa et ses environs, notamment des rations alimentaires prêtes à l'emploi, des fournitures médicales, des médicaments et d'autres articles non alimentaires.

Je me fais l'écho des appels lancés par M. Pederesen et la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, et j'exhorte toutes les parties à mettre fin à la violence sans plus tarder et sans conditions préalables. Cela est nécessaire si nous voulons sauver des vies et des moyens de subsistance. Je rappelle également que toutes les parties au conflit doivent respecter les civils et les infrastructures civiles et veiller en tout temps à les épargner. J'engage vivement les parties à faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave à toutes les populations touchées, y compris à Deraa el-Balad même, et à autoriser un passage sûr pour les civils qui souhaitent partir.

Mon deuxième point concerne la crise économique et ses répercussions sur les civils. Dans le cadre des évaluations régulières menées par l'ONU en juillet, un tiers des ménages syriens interrogés ont indiqué avoir des difficultés à accéder aux marchés, ce qui est le niveau le plus élevé depuis avril 2020. Un ménage sur cinq a signalé un accès réduit aux soins médicaux, et un ménage sur quatre a indiqué avoir perdu au moins une source de revenus au cours du dernier mois.

La perte de revenus et de possibilités d'emploi a bien sûr eu un effet négatif sur la sécurité alimentaire. Après une légère amélioration en avril et mai, la situation de la sécurité alimentaire s'est à nouveau détériorée en juin et juillet, avec une augmentation de 15 % de la sous-consommation alimentaire dans tout le pays par rapport à juillet 2020. Les prix élevés des produits de base et la perte généralisée des moyens de subsistance ont contraint de plus en plus de ménages à réduire leur alimentation et à recourir à des stratégies d'adaptation négatives. Les ménages dirigés par des femmes, comme les membres du Conseil peuvent l'imaginer, sont particulièrement touchés. J'ai déjà évoqué les mariages d'enfants et les mariages précoces, qui sont en augmentation en raison de la crise et exacerbés par les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Dans ce contexte, les activités de relèvement rapide et de subsistance menées par l'ONU jouent un rôle clef dans l'appui aux moyens de subsistance, la fourniture de services aux civils vulnérables dans des domaines tels que la santé et l'éducation et la création de perspectives économiques. En juillet, par exemple, l'ONU a apporté son concours à la réfection d'installations sanitaires et de marchés, ce qui a bénéficié à plus de 24 000 patients et commerçants et créé des emplois, sans compter les divers moyens de subsistance qui ont été offerts à plus de 6 300 personnes vulnérables.

Mon troisième point concerne la crise de l'eau en Syrie. Dans le nord-est, le niveau des eaux de l'Euphrate, qui coule de la Turquie vers la Syrie, a baissé jusqu'à atteindre un seuil critique. Les précipitations ont diminué de 50 % à 70 % par rapport à la moyenne calculée sur une longue période, tandis que la faiblesse des chutes de neige et des précipitations a également influé sur les sources d'eau dans la région tout entière. À la fin du mois de juin, 54 des 73 stations d'eau potable situées le long de la rive occidentale de l'Euphrate et 44 des 126 stations d'eau situées sur la rive orientale avaient considérablement ou gravement pâti de niveaux d'eau extrêmement bas. Les réserves des principaux barrages de la région ont également atteint des niveaux historiquement bas, ce qui est extrêmement préoccupant et est, bien sûr, lié aux changements climatiques. Plus de 5 millions de personnes dépendent du fleuve pour l'eau potable et l'électricité. Il en va de même d'infrastructures vitales comme les hôpitaux, les réseaux d'irrigation et les stations d'eau. Les pénuries d'eau dans l'Euphrate, exacerbées par la sécheresse, devraient endommager les cultures, aggraver la situation alimentaire déjà catastrophique, exacerber les problèmes de santé publique et entraîner de nouvelles pertes de moyens de subsistance.

À la station d'Alouk, dans la province de Haskaké, le pompage d'eau est resté limité. Du 23 juin au 30 juillet, soit un peu plus d'un mois plus tard, la station d'eau a été complètement fermée, limitant l'accès à l'eau potable pour 1 million de personnes, dont 100 000 personnes qui vivaient alors dans le camp de Hol et des établissements connexes. Les niveaux d'eau étaient insuffisants pour approvisionner la majeure partie de la population habituellement desservie par la station et une opération d'urgence coûteuse de transport d'eau par camion, qui avait été mise en place, n'a pu couvrir que 20 % des besoins quotidiens en eau, pendant la fermeture de la station. L'alimentation électrique de cette station reste insuffisante et peu fiable, ce qui réduit la quantité d'eau pouvant être pompée et a des

répercussions sur son fonctionnement. Des techniciens de la Direction de l'eau et de l'électricité de Hassaké ont finalement pu obtenir un accès limité à la station d'eau le 30 juillet, après 83 jours sans accès, ce qui était un obstacle majeur.

Depuis le début du mois d'août, la station d'eau d'Alouk continue de fonctionner, mais de façon intermittente. Ces derniers jours, il n'y a eu aucun approvisionnement en eau du réservoir d'Al Himmeh, en raison, semble-t-il, de l'interruption de l'alimentation électrique depuis la sous-station de Darbassiyé. L'accès fiable à l'eau potable est essentiel pour les centaines de milliers de personnes vulnérables dans cette région, qui vivent dans des conditions désespérées.

En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, les taux de transmission restent élevés et probablement bien supérieurs aux chiffres officiels, comme c'est le cas dans de nombreux pays, ce qui exacerbe une situation humanitaire déjà catastrophique. La campagne de vaccination est en cours dans toute la Syrie, la priorité étant donnée aux travailleurs de la santé. Le premier lot de 270 000 doses livrées par le biais du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins a été distribué. Au 23 août, plus de 218 900 personnes avaient été vaccinées dans les zones contrôlées par le Gouvernement et dans le nord-est, tandis que plus de 58 000 personnes avaient été vaccinées dans le nord-ouest. Le 15 août, la Syrie a reçu le deuxième lot de vaccins par le biais du Mécanisme COVAX, totalisant environ 138 000 doses pour les zones contrôlées par le Gouvernement et le nord-est de la Syrie, et plus de 36 000 pour le nord-ouest de la Syrie, administrées depuis Gaziantep en Turquie. Toutefois, les vaccins disponibles couvrent moins de 1 % de la population du pays. Nous devons donc accélérer l'ampleur et la cadence des vaccinations pour éviter que la pandémie ne dévaste encore davantage la vie des personnes qui souffrent là-bas.

Mon dernier point concerne l'accès humanitaire. Je voudrais tout d'abord saluer la décision que le Conseil de sécurité a prise à l'unanimité le 9 juillet et qui est contenue dans la résolution 2585 (2021), prorogeant le mécanisme transfrontières de l'ONU dans le nord-ouest de la Syrie. L'aide humanitaire transfrontières reste une bouée de sauvetage essentielle pour des millions de personnes. La nouvelle autorisation permettra de garantir que l'aide humanitaire continuera d'être acheminée à plus de 3,4 millions de personnes dans le besoin, dont

1 million d'enfants. Les opérations vont s'intensifier dans les semaines à venir, avec davantage d'envois de nourriture et le début des activités d'hivernage.

En plus de l'assistance transfrontières, l'ONU poursuit le dialogue avec ses partenaires pour augmenter l'assistance à travers les lignes de front. Je suis heureux d'annoncer que des progrès ont été réalisés. Dans le nord-est, de janvier à juillet, 1 588 camions transportant une aide humanitaire ont franchi les lignes de front dans le nord-est, soit une moyenne de 227 par mois, contre 199 par mois au cours de la même période il y a un an. Les partenaires humanitaires ont également fourni une assistance à travers les lignes de front à 791 000 personnes par mois dans le nord-est entre janvier et mai 2021, contre 602 000 au cours de la même période en 2020.

En juillet et août, l'ONU a également mené deux missions d'évaluation interinstitutions dans les camps de Talae'e et de Tweina dans la province de Hassaké, qui accueillent plus de 26 000 personnes déplacées. Les deux camps ont été créés pour accueillir les personnes déplacées de Ras el-Aïn et de Tell Abiad en novembre 2019. D'autres régions, notamment Manbej et Aïn el-Arab, restent difficiles d'accès pour l'ONU et ses partenaires. Il est indispensable de réaliser de nouveaux progrès pour étendre la réponse globale, car les besoins humanitaires continuent de croître, en particulier pour les articles de santé et médicaux. L'ONU et ses partenaires examinent toutes les possibilités d'établir un accès au nord-ouest par-delà les lignes de front.

L'opération humanitaire des Nations Unies en Syrie est l'une des plus importantes au monde. Chaque mois, l'ONU et ses partenaires viennent en aide à environ 6,6 millions de personnes dans tout le pays. Les besoins dépassent la réponse, et un appui beaucoup plus important est nécessaire pour alléger les souffrances en Syrie. Au 23 août, l'ONU et ses partenaires avaient reçu environ un quart – 27 %, pour être précis – de tous les fonds requis dans le cadre du plan d'aide humanitaire 2021 pour la Syrie.

Conformément à la demande du Conseil, nous continuerons de consolider l'établissement de rapports sur les nouveaux éléments de la résolution 2585 (2021), à savoir les progrès en matière d'accès à travers les lignes de front, de transparence et d'activités de relèvement rapide en particulier. J'envisage de me rendre dans la région – en Syrie, au Liban et en Turquie – au cours de la période à venir, afin de mieux comprendre, dans le cadre de mes nouvelles fonctions, les complexités de la

crise humanitaire en Syrie, ainsi que les défis que nous allons devoir relever dans les mois à venir. J'attends avec intérêt de pouvoir en informer le Conseil à mon retour.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Erksoussi.

M. Erksoussi (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Pedersen et à présenter à M. Griffiths tous mes vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Les rapports et analyses présentés au Conseil de sécurité sur la situation en Syrie sont nombreux, mais seuls quelques-uns d'entre eux émanent d'organisations locales à l'œuvre sur le terrain. C'est pourquoi, au nom du Croissant-Rouge arabe syrien, je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de partager notre expérience d'intervenant en toute première ligne face à la détérioration de la situation humanitaire dans le pays.

Dans le nord-est de la Syrie, la crise de l'eau est une crise de plus à laquelle la population doit faire face. Plus de 1,1 million de personnes sont privées d'eau potable parce que la station de pompage d'Alouk est hors service, tantôt par manque d'électricité, tantôt par manque de volonté politique. Nous avons demandé à de nombreuses reprises que la station d'eau soit neutralisée afin que nos équipes et ingénieurs hydrauliques locaux puissent y accéder sans entrave pour l'entretenir et la faire fonctionner, mais cette bouée de sauvetage pour des millions de personnes sert toujours de monnaie d'échange aux parties.

En outre, le niveau d'eau de l'Euphrate a baissé, et de moins en moins d'eau provient de la Turquie. En raison de la chaleur de l'été, la région souffre désormais d'une grave sécheresse. Même les quelques pompes que nous avons réussi à installer le long des berges du fleuve ne parviennent pas à atteindre le niveau de l'eau, qui a baissé d'au moins 10 mètres. Le Croissant-Rouge arabe syrien, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et l'UNICEF travaillent jour et nuit pour remplir les citernes d'eau dans les villes et acheminer l'eau par camion à partir des quelques sources disponibles, mais nous ne faisons qu'effleurer le problème, et il faut lui trouver une solution plus durable.

À Deraa, nos équipes répondent aux mouvements de population constants dus aux hostilités en cours. En place dans le couloir humanitaire, elles ont réussi à sécuriser le départ de plus de 38 000 personnes,

principalement des femmes et des enfants. Nous avons ouvert six refuges qui accueillent quelque 1 449 personnes, tandis que les autres ont trouvé un abri chez des parents ou des amis dans les environs. Nous avons également assuré 406 interventions de premiers secours et procédé à l'évacuation médicale de neuf personnes vers des hôpitaux de Damas. Des fournitures médicales ont également été livrées à l'hôpital national par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le CICR les 3 et 13 août.

Nous nous préparons actuellement à acheminer à Deraa un convoi humanitaire chargé de nourriture et d'autres produits de première nécessité, à l'intention des personnes restées dans leurs foyers. Il s'agit d'un convoi interinstitutions auquel participent le Croissant-Rouge, le CICR, l'ONU et les partenaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et qui a reçu le feu vert du Gouvernement syrien. En ce qui concerne Deraa el-Balad, qui se trouve dans l'œil du conflit et où nous avons récemment distribué de l'aide le 16 juillet, nous suivons toujours de près la situation sous l'angle de la sûreté et de la sécurité. Nous entrerons dans la zone pour y apporter l'aide nécessaire dès que la situation le permettra.

En tant qu'organisation humanitaire, nous cherchons toujours à nous acquitter de notre mandat en parvenant jusqu'aux personnes dans le besoin, où qu'elles soient. En mars 2020, nous avons obtenu les agréments nécessaires pour un convoi interinstitutions à travers les lignes de front en direction d'Atareb, près d'Edleb. Plus d'un an plus tard, pourtant, il n'est toujours pas certain que le convoi puisse partir. Nous avons également fait en sorte que le Programme alimentaire mondial (PAM) soit autorisé à prépositionner à Sarmada du matériel d'aide à acheminer au travers des lignes de front, ce qui n'a pas encore eu lieu non plus.

Le mois dernier, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2585 (2021), qui demandait un accès à travers les lignes de front en plus de l'accès transfrontière (voir S/PV.8817). Selon la résolution, tous les modes d'acheminement doivent être utilisés pour atteindre les personnes dans le besoin, mais je regrette de devoir annoncer que la portion de la résolution relative à l'accès à travers les lignes de front n'est toujours pas devenue une réalité. Le Président du Croissant-Rouge arabe syrien, M. Khaled Hboubati, demande sans cesse

pourquoi aucune mission exigeant le franchissement des lignes de front n'a lieu. Je pose à mon tour cette question à l'ONU, car j'espère que l'Organisation est mieux placée pour nous fournir une réponse, à nous et au Conseil.

Dans le sud du pays, près de Tanf, nous essayons de reprendre notre intervention humanitaire en aidant les personnes vivant dans le camp de Roukban à regagner leurs lieux de vie d'origine. À ce jour, nous avons facilité le départ volontaire de plus de 20 000 personnes sans aucun problème, mais quelque 10 à 12 000 personnes vivent toujours dans le camp. D'après l'évaluation que nous avons menée l'an dernier avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, certaines d'entre elles veulent en partir. Nos équipes et celles des Nations Unies sont positionnées au point kilométrique 55, et nous sommes prêts à faciliter leur départ vers les zones de leur choix en Syrie.

Les difficultés socioéconomiques imposent un lourd tribut au peuple syrien. Les prix des produits alimentaires ont explosé. Le prix du panier alimentaire de base a augmenté de près de 200 % au cours de l'année écoulée. Un colis alimentaire fourni par le CICR ou le PAM et distribué par nos bénévoles vaut désormais une fortune. Nous surveillons également en permanence les prix sur le marché noir, qui sont en augmentation. De fait, certains bénéficiaires vendent ou échangent une partie de leur nourriture contre d'autres produits ; c'est désormais une réalité. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas besoin de la nourriture, mais parce qu'ils ont d'autres priorités plus urgentes, comme des médicaments, un abri ou même de l'eau, qu'ils doivent parfois acheter parce que l'approvisionnement en eau est insuffisant ou qu'il n'y a pas d'électricité pour pomper l'eau même si l'approvisionnement existe.

De nombreux services de santé sont menacés. L'assistance vitale fournie dans nos centres de dialyse risque à présent d'être interrompue car nous ne pouvons pas nous procurer les filtres ou les matériaux nécessaires pour maintenir ce service. Même nos partenaires à l'OMS ont du mal à obtenir ces filtres. Nous avons actuellement assez de matériaux pour tenir jusqu'à la fin du mois de septembre prochain, et nous avons donc commencé à demander à nos patients d'essayer de trouver d'autres prestataires. Il s'agit d'un service critique et vital, qui sera interrompu d'ici un mois, mais aucune solution ne se profile à l'horizon.

Je pourrais continuer à énumérer les difficultés auxquelles le peuple syrien est confronté et que les acteurs humanitaires, y compris les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales

internationales, tentent de résoudre, mais notre tâche est loin de gagner en facilité. Les sanctions et les mesures restrictives sont un élément de plus qui ajoute à la souffrance des populations et du personnel humanitaire. À cause de ces mesures, il est beaucoup plus difficile pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants syriens de se relever dans la dignité.

Je me suis adressé au Conseil de sécurité durant une réunion organisée selon la formule Arrria il y a neuf mois et, depuis lors, il est devenu plus évident encore que les conséquences des sanctions sur les gens ordinaires, comme, en l'occurrence, sur toutes les organisations humanitaires en Syrie, vont au-delà de tout objectif politique. Il faut reconnaître les effets pervers des mesures punitives sur une population déjà ravagée par une décennie de violence et d'instabilité.

Pendant que je préparais mon exposé d'aujourd'hui, je suis tombé sur des dizaines de rapports et d'analyses élaborés par d'autres organisations humanitaires à l'œuvre en Syrie. Certaines ont demandé que soit redéfinie la notion d'« action humanitaire », de sorte que leurs activités ne déclenchent pas d'alerte. Il convient également de convaincre les donateurs de financer le relèvement humanitaire, car on ne peut pas continuer à donner de l'eau aux gens dans des bouteilles ou des jerricanes alors que, en toute logique, il faut entretenir les conduites d'eau. Les populations doivent pouvoir accéder à l'eau par leurs propres moyens et cultiver leur propre nourriture au lieu de boire et de manger dans des boîtes ou des canettes. Elles doivent pouvoir effectivement scolariser leurs enfants plutôt qu'être réduites à lire que l'école est une bonne chose et que les enfants doivent pouvoir y aller.

Nous sommes fatigués. Le personnel des organisations humanitaires est épuisé et frustré par l'idée qu'imposer des sanctions et des mesures restrictives à l'ensemble de la population peut changer la donne et créer un avenir meilleur. Or, elles ne font qu'entraver les efforts visant à normaliser la vie des personnes qui rentrent chez elles dans des villes qui ont été détruites. Ces personnes essaient juste de se construire une nouvelle vie avec le peu qu'il leur reste.

Je demande au Conseil de cesser de faire primer les gains politiques sur la fin des souffrances de nos semblables, et d'œuvrer de concert pour tenir les engagements humanitaires qu'il a pris. Nous avons besoin de plus d'accès et de plus d'appui et de moins de sanctions généralisées et de mesures restrictives afin que les Syriens puissent vivre et reconstruire leur vie dans la dignité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Erksoussi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je prononce aujourd'hui cette déclaration au nom des corédacteurs pour le dossier humanitaire syrien, à savoir la Norvège et l'Irlande.

Nous remercions de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths ; l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen ; et le Secrétaire général du Croissant-Rouge arabe syrien, M. Khaled Erksoussi.

La dernière fois que le Conseil s'est réuni pour examiner la situation humanitaire en Syrie (voir S/PV.8817), nous avons adopté, par consensus, la résolution 2585 (2021), qui prorogeait de six mois le mandat du point de passage de Bab el-Haoua, avec une prorogation de six mois supplémentaires, c'est-à-dire jusqu'au 10 juillet 2022, sous réserve de la publication d'un rapport de fond du Secrétaire général sur la transparence des opérations et les progrès dans l'accès à travers les lignes de front pour ce qui est de satisfaire les besoins humanitaires. En tant que corédacteurs, nous nous félicitons vivement de l'approche constructive adoptée par le Conseil, qui a reconnu la nécessité de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin en Syrie, et nous espérons qu'ensemble, nous pourrons nous appuyer sur ce consensus durement acquis.

Depuis l'adoption de la résolution 2585 (2021), les efforts déployés par l'ONU pour réduire la faim, renforcer la résilience et assurer l'accès aux soins de santé continuent d'aider les 3,4 millions de Syriens dans le besoin dans le nord-ouest. De nombreuses organisations non gouvernementales opérant dans le nord-ouest de la Syrie peuvent toujours compter sur l'appui opérationnel de l'ONU pour la logistique et les achats. L'accès à des produits vitaux tels que les vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) a pu être maintenu grâce à l'opération transfrontière. Le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne poursuit ses activités, garantissant la nature humanitaire de toutes les livraisons et assurant une opération humanitaire robuste, basée sur la transparence et la responsabilité.

La situation reste catastrophique pour les hommes, les femmes et les enfants syriens qui restent confrontés à des difficultés exceptionnelles et au déplacement.

Comme le Secrétaire général nous l'a dit ce mois, les hostilités en cours, auxquelles viennent s'ajouter la crise économique, les pénuries d'eau et la COVID-19, accentuent les besoins humanitaires de millions de personnes déjà vulnérables, à des niveaux inégalés depuis le début du conflit.

Le niveau extrêmement bas de l'Euphrate a limité l'accès à l'eau potable et à l'eau pour l'agriculture et entraîné des pannes d'électricité généralisées, ce qui a eu des répercussions sur les infrastructures essentielles, notamment les établissements de santé. Conjuguée à la sécheresse, cette situation a contribué à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, du carburant et d'autres produits de base, ainsi qu'à l'apparition de maladies d'origine hydrique et à la réduction de la production alimentaire, aggravant encore les besoins humanitaires.

Ce mois-ci, à Deraa, dans le sud-ouest de la Syrie, nous avons été témoins des violences les plus meurtrières depuis 2018, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et contraignant des dizaines de milliers de personnes à quitter leur foyer. Les attaques au mortier qui auraient touché l'hôpital national de Deraa ne sont qu'un exemple de plus des actes effroyables et des attaques inacceptables visant les installations médicales essentielles.

L'intensification de la violence au cours des deux derniers mois dans le nord-ouest a provoqué la mort de civils et le déplacement de plus de 20 000 personnes, soit le plus grand déplacement dans la région depuis le cessez-le-feu de mars 2020. Vendredi, quatre enfants d'une même famille ont été tués alors qu'ils dormaient dans leur maison dans la province d'Edleb. Jeudi dernier, trois frères ont été tués, ainsi que leur mère, lorsque leur maison a été attaquée. Depuis le début du mois de juillet, au moins 54 enfants ont été tués ou blessés en Syrie. Nous exhortons une fois encore toutes les parties à respecter l'obligation que leur impose le droit international humanitaire de protéger les civils dans toute la Syrie et de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave.

Le Conseil a demandé que des efforts soient faits pour améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front. Alors que la situation en matière d'accès en Syrie reste très complexe, nous appelons toutes les parties à poursuivre toutes les modalités permettant de garantir que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin. Alors que les besoins dans le nord-est vont croissant et ne sont toujours pas satisfaits, nous nous félicitons de l'intensification des missions

franchissant les lignes de front au cours de l'année écoulée. Nous appuyons fermement les efforts visant à arrêter les derniers détails d'une mission humanitaire par-delà les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie, et engageons toutes les parties à appuyer cette mission afin qu'elle puisse se poursuivre sans délai.

Nous soutenons vigoureusement les efforts menés par l'ONU pour trouver une solution politique. Nous savons que les progrès sur le plan politique sont la clef de la transformation de la situation humanitaire sur le terrain. Nous devons faire en sorte que le peuple syrien reste au cœur de tous nos efforts au Conseil. Nous appuyons pleinement M. Griffiths et son équipe, qui s'efforcent de fournir une bouée de sauvetage à tant de personnes dans le besoin.

Je vais maintenant ajouter quelques observations sur la situation politique en Syrie à titre national.

Je tiens à remercier sincèrement M. Geir Pedersen et à lui réaffirmer notre plein appui à tous ses efforts. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants de ses contacts récents avec toutes les parties concernées pour tenter de mettre fin à la crise à Deraa el-Balad.

Les niveaux de violence auxquels nous avons assisté dans la province de Deraa au cours des dernières semaines sont tout simplement inacceptables. Nous explorons les pertes de vies humaines qui se poursuivent en Syrie et nous nous faisons l'écho des appels lancés par l'Envoyé spécial au calme et à la recherche d'une solution politique. Il est essentiel que le cessez-le-feu dans le nord-ouest soit respecté. L'escalade des hostilités à laquelle nous assistons actuellement en Syrie, tant au nord qu'au sud, souligne une fois de plus la nécessité urgente d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

L'Irlande continue d'appeler à un règlement politique négocié en Syrie qui inclut une nouvelle constitution, comme le prévoit la résolution 2254 (2015). En juin, le Conseil a eu l'occasion d'entendre M^{me} Abeer Hussain, au nom du Mouvement politique féminin syrien (voir S/PV.8805). Elle a exprimé et illustré le dynamisme et la détermination des femmes en Syrie à assumer des rôles de premier plan et à être le moteur du changement au sein leurs communautés locales. L'Irlande est fermement solidaire des femmes syriennes qui démontrent encore et encore leur courage et leur résilience. Nous réaffirmons une fois de plus leur droit à une participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité à tous les processus politiques. Elles doivent être dans la salle et à la table. Nous demandons également que les jeunes soient inclus dans ces processus.

Il est important que le Gouvernement syrien fasse preuve d'une plus grande souplesse et d'une plus grande volonté d'être constructif en ce qui concerne les modalités d'une sixième session de la Commission constitutionnelle. Nous félicitons M. Pedersen des efforts qu'il a déployés pour convoquer d'urgence la Commission, et nous nous réjouissons de continuer à travailler avec lui à cette fin.

Enfin, comme nous l'avons toujours affirmé, la reddition des comptes pour toutes les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire fait partie intégrante de la consolidation de la paix. Nous appuyons le Mécanisme international, impartial et indépendant et la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, qui continuent d'œuvrer pour que justice soit rendue et que les auteurs des crimes odieux commis en Syrie répondent de leurs actes.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et M. Erksoussi de leurs exposés.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois aspects de la situation politique et humanitaire en Syrie : l'assaut sur Deraa et la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat ; les mesures de confiance nécessaires pour instaurer la paix ; et la tragique situation humanitaire.

Premièrement, nous devons nous pencher sur l'assaut que livre le régime d'Assad contre Deraa, qui a tué des civils et entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes. Du fait du blocus imposé par le régime d'Assad sur l'aide humanitaire, les habitants ont toutes les peines du monde à survivre sans eau, sans nourriture, sans électricité et sans médicaments. Les organisations humanitaires se tiennent prêtes à apporter une aide d'urgence, mais le régime d'Assad les en empêche. Le régime doit immédiatement leur accorder l'accès à Deraa pour qu'elles puissent sauver des vies. Nous exhortons les parties ayant une influence sur le régime d'Assad à faciliter la médiation qui permettra de trouver une solution. Cet assaut est une raison de plus de renouveler notre appel à un cessez-le-feu immédiat, conformément à la résolution 2254 (2015), non seulement à Deraa mais aussi dans le nord-ouest de la Syrie, où les attaques de plus en plus nombreuses du régime et de ses partisans ont tué des dizaines de civils, y compris des enfants et des premiers intervenants humanitaires.

Les États-Unis réitèrent donc leur plein appui aux inlassables efforts que déploie l'Envoyé spécial pour négocier un règlement pacifique du conflit en Syrie et parvenir à un cessez-le-feu national durable. Nous sommes très favorables aux efforts de l'Envoyé spécial pour promouvoir le dialogue et rapprocher les positions de toutes les parties. Dans ce sens, il existe des mesures claires que le régime d'Assad peut et doit prendre. Lorsque, enfin, elle se réunira de nouveau, la Commission constitutionnelle devra être autorisée à produire des résultats. Il est temps que le régime d'Assad cesse de tergiverser et y participe de manière crédible. Ces négociations sont une étape cruciale du processus qui permettra la fin des combats et l'instauration d'une paix durable.

Le régime syrien peut faire un pas dans la bonne direction en remédiant à la tragique question des personnes détenues et portées disparues. Les membres du Conseil de sécurité ont dit à maintes reprises que cela servirait le processus politique. Le régime syrien en est conscient. Il a, à l'occasion, annoncé de prétendues amnisties, mais n'a encore consenti aucun effort constructif pour régler ce problème crucial. Le régime d'Assad doit immédiatement libérer les dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qu'il détient arbitrairement, et communiquer des informations sur le sort des plus de 130 000 Syriens qui seraient portés disparus ou détenus après avoir été arrêtés arbitrairement par le régime.

Enfin, le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui pour la première fois sur la situation humanitaire en Syrie depuis la reconduction de l'aide humanitaire transfrontière des Nations Unies (voir S/PV.8817). Grâce à l'action unanime du Conseil, la bouée de sauvetage transfrontière que représente Bab el-Haoua a été rétablie. Environ 1 000 camions par mois, remplis de nourriture et de médicaments, y compris des vaccins et du matériel permettant de prévenir la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19), continueront pendant une année supplémentaire de parvenir jusqu'aux plus de 3 millions de Syriens du nord-ouest du pays qui en ont désespérément besoin. Nous félicitons le Conseil de sécurité et ses États membres d'avoir travaillé sans relâche et de manière constructive pour parvenir à un accord et d'avoir adopté la résolution 2585 (2021) à l'unanimité et, ce faisant, sauvé d'innombrables vies.

Le Conseil a vécu alors un moment important. Il a montré que nous pouvons faire plus que de simples déclarations. Nous pouvons collaborer pour trouver des solutions et prendre des mesures face aux défis les plus

urgents du monde. C'est le moment de le faire à nouveau : le Secrétaire général Guterres, les organismes des Nations Unies et les dizaines d'organisations non gouvernementales (ONG) opérant en Syrie sont tous d'accord pour dire que nous devons faire plus.

Les besoins humanitaires augmentent en Syrie. Le Conseil n'ayant pas rouvert les points de passage de Yaaroubiyé et de Bab el-Salam, les convois des Nations Unies sont contraints de franchir davantage de lignes de contrôle des déplacements, doivent négocier leur accès avec un plus grand nombre de groupes d'opposition armés, et se heurtent à des retards d'expédition et des fermetures de routes toujours plus nombreux. Les restrictions imposées par le régime ont empêché que des articles essentiels, notamment du lait maternisé, parviennent aux civils dans des régions telles que le nord-est de la Syrie. Pour parvenir à davantage de Syriens ayant besoin d'aide, le régime doit éliminer les barrières et les obstacles à l'acheminement de l'aide et faciliter l'action des organisations humanitaires.

Pendant ce temps, la pandémie de COVID-19 continue de mettre à rude épreuve l'infrastructure sanitaire déjà fragile et limitée de la Syrie et d'exacerber les besoins humanitaires dans tout le pays. Cela accroît encore l'urgence d'améliorer l'accès humanitaire et de veiller à ce que les acteurs humanitaires puissent acheminer sans entrave une aide salvatrice dans toutes les régions de la Syrie. Dans ce sens, au cours des prochains mois, le Conseil devrait renforcer et élargir ses engagements humanitaires.

Je tiens à affirmer sans équivoque que les États-Unis sont déterminés à venir en aide à tous les Syriens dans le besoin, où qu'ils se trouvent, même sous l'autorité du régime syrien. Les sanctions des États-Unis ciblent non pas les civils mais ceux qui spolient le peuple syrien par leurs pratiques corrompues et commettent des crimes de guerre. Nous entendons continuer de coopérer avec les ONG et l'ONU pour veiller à ce que nos sanctions n'aient pas d'effets pervers.

Les États-Unis ne financeront aucun effort de reconstruction à grande échelle tant que des progrès irréversibles n'auront pas été réalisés sur le volet politique. Mais les États-Unis s'engagent à exploiter tous les modes d'acheminement de l'aide, y compris à travers les lignes de front et les frontières, et à investir dans des projets de relèvement rapide. Nous saluons les efforts déployés par les acteurs humanitaires pour faciliter les

livraisons d'aide à travers les lignes de front, notamment avec le concours et la coopération de la Turquie, et nous exhortons d'autres parties à faire de même.

Après plus d'une décennie de conflit, nous devons parvenir à un règlement pacifique du conflit et à la fin de cette guerre. Les États-Unis restent donc attachés à la résolution 2254 (2015). Elle énonce la seule voie viable vers un règlement politique du conflit syrien. Nous appelons le régime d'Assad à entériner un cessez-le-feu national, à concrétiser les mesures de confiance et à prendre pleinement part au processus politique. Nous demandons au Conseil de sécurité de faire fond sur le consensus auquel nous sommes récemment parvenus concernant l'assistance à travers les lignes de front, d'élargir l'accès humanitaire et d'aider à acheminer l'aide à une population qui en a désespérément besoin.

Pour répondre à l'observation qu'a faite M. Pedersen tout à l'heure, je peux affirmer que ni le peuple syrien ni sa détresse n'ont été oubliés par le Conseil de sécurité.

Je terminerai par une question au Secrétaire général adjoint Griffiths. Nous nous félicitons qu'il envisage de se rendre dans la région dans les mois à venir, et j'ai deux questions à lui poser. De quoi l'ONU a-t-elle besoin pour améliorer l'accès sur le terrain ? Et M. Griffiths peut-il donner au Conseil des informations actualisées sur les progrès réalisés par l'ONU en matière d'acheminement à travers les lignes de front ? D'après ce que nous comprenons, l'aide est acheminée à travers les lignes de front jusqu'au nord-est de la Syrie, mais pas jusqu'au nord-ouest. Quels sont les obstacles auxquels l'ONU se heurte dans le cadre de ses livraisons d'aide au peuple syrien à travers les lignes de front ?

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Geir Pedersen et M. Martin Griffiths de leurs exposés.

Il m'a semblé extrêmement utile que nous entendions tous aujourd'hui l'exposé très éclairant de M. Khaled Erksoussi, en sa qualité de représentant d'une organisation qui ne s'emploie ni à théoriser sur l'aide humanitaire ni à politiser ce dossier – alors que c'est malheureusement ce à quoi nous assistons très souvent, notamment au Conseil de sécurité –, mais qui, au contraire, apporte une aide réelle à des personnes réelles sur le terrain. Je peux assurer aux membres du Conseil qu'il sait mieux que quiconque dans cette salle ce qui se passe sur le terrain en Syrie. Je tiens donc à le remercier tout particulièrement de son exposé.

C'est la première fois que nous nous réunissons depuis l'adoption de la résolution 2585 (2021), le 9 juillet (voir S/PV.8817). Il n'a pas été facile de nous mettre d'accord sur ce document, mais le fait que le Conseil ait su faire preuve d'unité à cet égard a constitué un signal politique important et nous laisse espérer des débats plus objectifs et productifs à l'avenir.

Nous sommes heureux de constater que le cessez-le-feu tient dans la plus grande partie de la Syrie. Cependant, la situation reste alarmante : des bombardements réguliers persistent le long du périmètre de la zone de désescalade d'Edleb, tout comme les affrontements entre Kurdes et tribus arabes locales dans le nord de la Syrie, les actions militaires dans la zone frontalière entre la Syrie et l'Iraq et les attaques arbitraires d'Israël.

La situation socioéconomique est extrêmement grave. Elle est exacerbée par les sanctions et la poursuite du pillage du pétrole syrien, qui, en contournant Damas, est ouvertement exporté depuis les champs pétrolifères contrôlés par les États-Unis dans le nord-est de la Syrie.

Dans ce contexte, nous relevons les tentatives maladroites de l'armée américaine de justifier publiquement son occupation du nord-est et du sud-est de la Syrie en invoquant la résolution 2254 (2015). J'exhorte mes collègues à ne pas chercher à justifier ce qui n'est pas justifiable, mais à se concentrer plutôt sur la mise en œuvre de ce document du Conseil. Nous rappelons que le texte réaffirme que la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays doivent impérativement être respectées.

Nous attendons avec intérêt la reprise durant la période à venir des activités de la Commission constitutionnelle à Genève. Ce processus doit continuer d'être dirigé et contrôlé par les Syriens, sans ingérence étrangère. Nous appuyons les efforts de M. Geir Pedersen à cette fin. Dans le même temps, nous appelons l'Envoyé spécial à faciliter le dialogue entre Syriens, plutôt que de le compliquer en fixant des conditions préalables et des échéances artificielles. Nous espérons que l'Envoyé spécial va s'employer à convoquer la sixième session de la Commission et ne pas se laisser distraire par des situations qui sont parfois délibérément exagérées. Ce qu'il faut, c'est une évaluation objective de la situation dans les différentes régions de la Syrie.

À Deraa, par exemple, nous ne devons pas nous laisser aller à des critiques unilatérales du Gouvernement de la République arabe syrienne, qui a tout à fait le droit de faire respecter la loi sur son territoire souverain.

Le secteur de Deraa el-Balad est pratiquement bloqué par des bandits, il y a des problèmes d'accès humanitaire, et les éléments radicaux utilisent les gens comme boucliers humains.

Pour notre part, nous ne ménageons aucun effort pour améliorer la situation à Deraa, mais les groupes armés locaux ne respectent pas l'accord de cessez-le-feu conclu le 14 août avec l'aide des forces russes. En vertu de cet accord, toute personne souhaitant quitter la province pouvait le faire librement. Le personnel militaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne fournit une aide à la population civile en acheminant des denrées alimentaires, et nos médecins travaillent également sur place.

En ce qui concerne la situation humanitaire, je rappelle qu'avec l'adoption de la résolution 2585 (2021), l'ONU a reçu pour mandat de relancer l'ensemble du dispositif d'intervention humanitaire en Syrie. Ce n'est certes pas un examen de passage facile pour M. Griffiths, mais beaucoup de choses dépendent de la transformation de l'aide en Syrie et de l'impartialité du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, notamment la manière dont le Conseil gèrera cette mise à l'épreuve de son unité et de son efficacité.

Premièrement, nous comptons sur lui pour recevoir des informations sur la percée tant attendue s'agissant de la mise en place d'un système durable de livraisons des fournitures à travers les lignes de front à Edleb. Nous espérons que tout le monde dans cette salle comprend à quel point l'image de tout le système d'action humanitaire est ternie par les retards sur cette question. Au vu de l'adoption de la résolution 2585 (2021) susmentionnée, dire qu'il n'y a pas de mandat pour débloquent les routes qui mènent vers le nord-ouest de la Syrie est pour le moins infondé. À partir de maintenant, cette question fondamentale relève de la responsabilité de chacun d'entre nous et représente une ligne directrice importante pour les rédacteurs des textes humanitaires.

Deuxièmement, il faut rapidement passer de la fourniture d'une aide d'urgence, qui ne peut durer indéfiniment, au relèvement à grande échelle et à la création de conditions propices au développement autonome du pays. La reconstruction des infrastructures est un préalable indispensable au retour des réfugiés dans leurs foyers et, par extension, à la relance de l'économie. C'est une logique simple qui contribuera en fin de compte à alléger le fardeau des donateurs. La question du retour des réfugiés syriens chez eux est exacerbée par

les tensions socioéconomiques croissantes dans les pays voisins. La communauté internationale doit contribuer à améliorer les conditions de vie des Syriens en Syrie plutôt que de perpétuer la situation catastrophique des réfugiés qui vivent dans des camps de tentes, où les Syriens, en particulier les enfants, ne voient aucune lumière au bout du tunnel. Dans ce contexte, nous demandons au Secrétaire général et à M. Martin Griffiths de continuer à plaider pour le relèvement de la Syrie après la guerre.

Troisièmement, nous ne devons pas perdre de vue les préjudices considérables causés au relèvement par les sanctions unilatérales contre la Syrie, qui ont été adoptées en contournant le Conseil de sécurité. Il nous faut donc suivre de près ces problèmes et celui de l'inefficacité des dérogations à ces sanctions pour raisons humanitaires. Nous espérons vivement que le Conseil recevra prochainement un rapport détaillé sur cette question.

Nous continuons d'aider à lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19), entre autres efforts. Le mois dernier, nous avons livré 250 000 vaccins et un million de tests PCR à la Syrie. Nous ne saurions non plus omettre de mentionner qu'en juillet, les derniers enfants russes ont été évacués du camp de Roj. Nous avons ramené tous les enfants russes chez eux. Bientôt, les 106 enfants russes qui se trouvent toujours dans le camp de Hol rentreront également chez eux. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité dans le camp, nous exhortons nos collègues à suivre notre exemple. C'est d'ailleurs aussi ce que demande l'UNICEF, dont plusieurs hauts responsables se sont récemment rendus dans la région.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, et M. Khaled Erksoussi de leurs exposés. Nous souhaitons également la bienvenue au représentant de la Syrie, ainsi qu'aux représentantes de l'Iran et de la Turquie, à la présente séance.

Depuis la dernière fois que le Conseil a examiné la situation politique et humanitaire en Syrie (voir S/2021/516), l'escalade des hostilités a exacerbé la situation déjà précaire de la population. De même, des obstacles se dressent sur la voie d'un règlement politique. Dans ce contexte, je tiens à souligner les points suivants.

Premièrement, la poursuite de la violence dans le nord-ouest du pays et la multiplication des incidents à Deraa touchent principalement la population civile,

qui subit les conséquences de 10 années de conflit. La violence provoque de nouveaux déplacements et fait augmenter les besoins de la population. Les hostilités signalées récemment ont également touché les écoles et les hôpitaux, et elles ont un impact sur la mobilité des acteurs humanitaires, comme le signale le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2021/735).

À cet égard, mon pays, le Mexique, insiste sur la nécessité de garantir un accès humanitaire sans entrave et de respecter rigoureusement les normes du droit international humanitaire. De même, nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à mettre fin aux hostilités et à mettre en place un cessez-le-feu durable sur tout le territoire, conformément aux résolutions 2254 (2015) et 2532 (2020).

Deuxièmement, bien que le renouvellement du mécanisme d'aide humanitaire transfrontières ait offert un répit à la population, d'autres problèmes subsistent en matière d'accès humanitaire qui doivent être réglés, en particulier pour lutter contre la pénurie d'eau, comme cela a déjà été mentionné, et les effets de la sécheresse, qui s'est aggravée ces derniers mois et pourrait toucher plus de 5 millions de personnes. Le manque d'entretien des installations d'approvisionnement en eau, notamment la station d'Alouk, nuit à leur bon fonctionnement, et il est donc urgent de garantir l'accès ininterrompu des équipes techniques pour qu'elles puissent procéder aux réparations nécessaires et de trouver des solutions durables à long terme.

Outre les conséquences sanitaires, parmi les autres aspects préoccupants de la pénurie d'eau il y a notamment ses répercussions sur les récoltes et la sécurité alimentaire, ainsi que le fait qu'elle touche de manière disproportionnée les femmes et les filles, qui représentent 70 % de la main d'œuvre agricole.

Troisièmement, face à la multiplication des incidents violents à Hol, il faut trouver une solution pour mettre fin à la souffrance de la population du camp. À cet égard, les rapatriements effectués au cours des derniers mois par des pays tels que l'Iraq et l'Albanie constituent sans aucun doute des exemples qui devraient inciter à offrir une solution de remplacement aux familles.

Se faisant l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général, le Mexique exhorte les autres États Membres à faire de même et à faciliter le retour de leurs ressortissants qui se trouvent toujours dans le camp de Hol.

Quatrièmement, il faut encourager le dialogue politique. Près de deux ans après son lancement, la Commission constitutionnelle n'a toujours pas produit

de résultats concrets. Nous invitons instamment la délégation nommée par le Gouvernement à répondre de manière constructive à la proposition faite par l'Envoyé spécial, afin que la session de l'organe restreint puisse rapidement avoir lieu et permette de poursuivre le processus de rédaction de la constitution. De même, nous espérons que M. Pedersen pourra prochainement se rendre à Damas, comme nous l'avons déjà dit, et que le dialogue avec ses homologues sera fructueux.

Nous réaffirmons qu'un dialogue politique inclusif, avec la participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes et d'autres groupes de la société civile est essentiel pour avancer dans le règlement du conflit syrien. En outre, nous encourageons les États Membres, en particulier ceux qui ont une influence sur les parties, à promouvoir le rétablissement de la confiance entre les délégations et à préserver ainsi le processus politique mené sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Pour terminer, je voudrais dire que sans une cessation définitive des hostilités, les besoins humanitaires continueront d'augmenter et la méfiance à l'égard de la reprise du dialogue politique continuera de croître. Le Mexique considère le cessez-le-feu comme une priorité au même titre que le processus politique, et estime par conséquent que nous avons la responsabilité, en tant que communauté internationale, d'assurer la viabilité de ces deux éléments.

Je voudrais également poser une question à M. Pedersen. Nous croyons comprendre que la proposition présentée aux parties pour la prochaine session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle a été refusée par la délégation nommée par le Gouvernement. Nous lui serions reconnaissants de nous donner de plus amples détails sur les réserves de la délégation du Gouvernement et sur les chances de surmonter ces désaccords pour que le processus constitutionnel puisse avancer. S'il s'avérait impossible d'organiser une autre session, quelles seraient les autres solutions pour progresser dans la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) ? Enfin, compte tenu de l'évolution récente de la situation dans la région, en particulier en Afghanistan, nous lui serions reconnaissants de nous en dire plus sur les éventuelles répercussions que cela pourrait avoir sur la Syrie.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M. Khaled Erksoussi de leurs exposés.

Cette année 2021 marque le dixième anniversaire de la crise syrienne. La guerre a infligé des souffrances indicibles au peuple syrien. Les exposés d'aujourd'hui et le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2021/735) nous rappelle une fois de plus que la crise syrienne ne peut tout simplement pas se poursuivre et que la communauté internationale doit mettre intégralement en œuvre la résolution 2254 (2015) pour rétablir la paix et la stabilité en Syrie et soulager la détresse humanitaire de son peuple.

Aujourd'hui, je voudrais insister sur trois impératifs. Le premier est d'accélérer le processus qui doit mener à un dialogue inclusif afin d'aplanir les divergences entre les parties et de trouver une solution politique en faveur d'une paix et d'une stabilité durables en Syrie. À cette fin, la communauté internationale doit fournir une assistance constructive, et l'ONU, principale voie de médiation, doit continuer de travailler efficacement. La Chine encourage l'Envoyé spécial Pedersen à continuer de faciliter les travaux de la Commission constitutionnelle syrienne et appelle toutes les parties en Syrie à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour permettre que la sixième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle ait lieu et donne des résultats concrets. Pour garantir un processus politique qui soit contrôlé et dirigé par les Syriens, les travaux de la Commission constitutionnelle doivent rester indépendants et être à l'abri de toute ingérence étrangère.

Le deuxième impératif consiste à stabiliser les conditions de sécurité en Syrie en prenant des mesures concrètes et en luttant efficacement contre le terrorisme. Récemment, l'instabilité et l'insécurité ont persisté dans les régions du nord-ouest, du nord-est et du sud de la Syrie, les forces terroristes lançant de fréquentes attaques et les groupes armés intensifiant les affrontements, tandis que les opérations des forces étrangères en Syrie et les tirs de missiles israéliens contre le pays ont encore accru les tensions.

La Chine appelle toutes les parties concernées à respecter véritablement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et à mettre immédiatement fin à leur invasion et occupation illégales de la Syrie ainsi qu'à leurs attaques contre ce pays. La communauté internationale doit, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité sur la question, intensifier la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et lutter contre tous les groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité. Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures. Le Gouvernement syrien est en

droit de diriger les efforts de lutte contre le terrorisme sur son sol. Ce droit doit être respecté. Toute tentative visant à créer des divisions interethniques au nom de la lutte contre le terrorisme doit être rejetée.

Le troisième impératif est d'atténuer la crise humanitaire en Syrie, d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour améliorer les conditions de vie de sa population et d'accélérer la reconstruction. La Syrie est confrontée à une multitude de problèmes économiques et humanitaires, notamment le conflit armé, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la flambée des prix des denrées alimentaires et les pénuries de pétrole. Les récentes interruptions répétées du fonctionnement de la station de pompage d'eau d'Alouk ont des conséquences désastreuses sur les 460 000 personnes vivant dans le nord-est de la Syrie, pour qui l'eau est une nécessité et une ressource de base pour assurer leurs moyens de subsistance. Pendant ce temps, des mesures coercitives unilatérales restent en place, exacerbant encore la situation humanitaire critique du peuple syrien.

La communauté internationale doit immédiatement prendre des mesures pour accroître les livraisons d'aide vers la Syrie, notamment des denrées alimentaires, des fournitures médicales et des vaccins. Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2585 (2021), la Chine exhorte toutes les parties au conflit en Syrie de protéger les civils et de cesser pour de bon les attaques contre les installations civiles. La Chine demande que les opérations humanitaires internationales se fassent dans le respect de la souveraineté de la Syrie et en concertation avec le Gouvernement syrien, tout en donnant, dans le même temps, la priorité à l'expansion des livraisons à travers les lignes de front et en faisant en sorte que l'aide acheminée par le mécanisme transfrontière soit plus transparente. Certains pays doivent entendre l'appel du Secrétaire général Guterres et de la communauté internationale à lever immédiatement toutes les sanctions unilatérales imposées à la Syrie.

La Chine appuie les efforts visant à atténuer la crise humanitaire en Syrie en prenant des mesures concrètes, et a envoyé plusieurs livraisons de fournitures à la Syrie pour combattre la COVID-19. La livraison la plus récente de vaccins contre la COVID-19 envoyée par la Société nationale de la Croix-Rouge chinoise est arrivée à Damas le 29 juillet.

Durant sa visite en Syrie, en juillet dernier, le Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères, M. Wang Yi, a présenté la solution en quatre

points proposée par la Chine pour régler la question syrienne. Il a souligné que le principe de souveraineté et d'indépendance était inviolable ; qu'il fallait atténuer la crise humanitaire sans tarder ; que nous ne devons pas relâcher nos efforts de lutte contre le terrorisme ; et que nous devons suivre la voie menant à une réconciliation inclusive sans en dévier. Cette proposition de solution a été accueillie favorablement par la Syrie et d'autres pays de la région et a trouvé un large écho. La Chine est prête à continuer de collaborer avec le reste de la communauté internationale pour mettre en œuvre la proposition en quatre points et contribuer à instaurer la paix, à rétablir la stabilité, à accélérer la reconstruction et à instaurer durablement l'ordre et la sécurité en Syrie.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général du Croissant-Rouge arabe syrien, M. Khaled Erksoussi. Je salue également la présence du représentant de la République arabe syrienne, de la représentante de la Turquie et de la représentante de la République islamique d'Iran à la présente séance.

La Tunisie suit avec inquiétude l'évolution de la situation sur le terrain en Syrie, alors que ces dernières semaines, le niveau de violence et de tension a augmenté dans de nombreuses régions du pays. Loin de servir l'action diplomatique visant à régler le conflit, cette situation compromet les efforts déployés pour atténuer la crise humanitaire et combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, nous réitérons notre position, à savoir qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise en Syrie, et que la seule issue est de parvenir à un règlement pacifique et politique syrien, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015), afin de garantir le retour de la sécurité et de la stabilité en Syrie et de préserver intégralement sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale. Nous soulignons en outre l'importance d'un retour rapide à la stabilité à travers la désescalade et le rétablissement du calme sur la base des arrangements convenus. Il convient également de faire progresser les efforts dans les domaines de la négociation et de la médiation, afin d'instaurer un cessez-le-feu global et durable en Syrie, en réponse à l'appel du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial Pedersen.

Nous exprimons notre préoccupation face aux actes de terrorisme commis dans de nombreuses régions de la Syrie, et soulignons la nécessité de poursuivre les efforts pour combattre les groupes terroristes dans le pays, car il s'agit d'un élément essentiel pour garantir la sécurité nécessaire afin de parvenir à une solution politique à long terme en Syrie et à la stabilité dans la région. Par ailleurs, nous appelons à la relance du processus politique en Syrie au moyen de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle et de son organe restreint à Genève, dont la sixième session doit être convoquée dès que possible, tout en assurant la poursuite de ses travaux. Nous soutenons les efforts consentis par l'Envoyé spécial à cet égard pour rapprocher les vues des Syriens.

Je tiens à remercier le Secrétaire général des informations actualisées qu'il fournit dans son dernier rapport sur la situation humanitaire en Syrie (S/2021/735), tel que prévu par le Conseil de sécurité dans sa toute dernière résolution sur la question – la résolution 2585 (2021) – et d'autres résolutions pertinentes. Nous saluons les efforts inlassables que déploient l'ONU et ses partenaires d'exécution en Syrie, coordonnés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour atténuer la crise humanitaire et améliorer les conditions de vie des Syriens dans le contexte actuel de pandémie de maladie à coronavirus et de crise économique.

Nous tenons également à exprimer notre vive inquiétude face à la détérioration récente de la situation humanitaire en Syrie. À cet égard, nous soulignons la nécessité pour toutes les parties de respecter les dispositions du droit international humanitaire en œuvrant à la protection des civils, des installations civiles et médicales et du personnel humanitaire et de santé, ainsi qu'en garantissant l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin. L'instauration d'un cessez-le-feu en Syrie reste une nécessité urgente.

Nous mettons aussi en garde contre la mauvaise gestion des questions relatives à l'eau, à l'énergie et à l'alimentation en Syrie dans un contexte de pénurie d'eau, qui a des répercussions sur les services essentiels, notamment les établissements de santé, et compromet la lutte contre la maladie à coronavirus. À cet égard, nous soutenons les efforts internationaux et régionaux visant à régler ce problème de manière durable et efficace.

Pour finir, nous espérons bien recevoir davantage d'informations actualisées dans les prochains rapports du Secrétaire général, notamment concernant le

renforcement de l'action humanitaire de l'ONU en Syrie, les projets de relèvement rapide et l'amélioration des conditions de vie du peuple syrien. Cela pourrait également contribuer au retour dans la dignité des déplacés et des réfugiés. Nous comptons en outre garantir l'acheminement de l'aide humanitaire, qui sera utilisée de manière efficace et transparente, tout en élargissant la portée de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front en coordination avec le Gouvernement syrien.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M. Khaled Erksoussi de leurs exposés détaillés. Je salue la participation du représentant de la Syrie et des représentantes de la Turquie et de l'Iran à la séance d'aujourd'hui.

Je voudrais commencer par réaffirmer notre soutien constant à une solution politique globale et durable en Syrie. Seul un processus politique conduit et pris en main par les Syriens sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015), au droit international et à la Charte des Nations Unies, pourra mettre enfin un terme à ces 10 années d'épreuves endurées par le peuple syrien.

Nous encourageons par conséquent les parties concernées à participer de manière constructive aux pourparlers et aux négociations, notamment dans le cadre de la Commission constitutionnelle. Nous espérons que les parties parviendront bientôt à un accord sur les méthodes de travail et le calendrier afin de poursuivre les délibérations de la Commission constitutionnelle.

La confiance doit être renforcée entre les interlocuteurs syriens et les acteurs internationaux. À cet égard, nous soutenons pleinement le rôle fédérateur essentiel joué par l'ONU et l'Envoyé spécial. Nous espérons également que la proposition de l'Envoyé spécial concernant un nouveau format international sera bientôt mise en œuvre et donnera des résultats positifs.

Même s'il n'y a pas eu de flambée de violence majeure depuis près d'un an et demi, les conditions de sécurité demeurent extrêmement instables. Ma délégation est préoccupée par la recrudescence de la violence, notamment dans le nord-ouest et le sud-ouest du pays. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2021/735), les civils innocents restent les premiers à faire les frais de la violence et du terrorisme. Le nombre de civils touchés a doublé au cours des six derniers mois par rapport aux six mois précédents. Les femmes et les enfants représentent plus de la moitié des

victimes civiles. Les infrastructures civiles continuent d'être endommagées. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue pour préserver le calme sur le terrain. Il s'agit d'une condition préalable essentielle à la recherche d'une solution politique.

Dans le même temps, les efforts pour combattre les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité doivent être poursuivis de façon concertée, afin de garantir au mieux le respect du droit international, y compris le droit humanitaire, et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Sur le plan humanitaire, ma délégation partage l'inquiétude suscitée par la détérioration continue de la situation dans diverses parties de la Syrie. La crise économique, l'insécurité alimentaire, la pénurie de produits de base et la crise liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), entre autres, plongent un peu plus les personnes vulnérables dans la misère.

Nous partageons également la préoccupation concernant la crise de l'eau liée à l'Euphrate, qui peut avoir de graves conséquences humanitaires à court et à long terme. La situation catastrophique actuelle rend indispensable un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable afin d'améliorer l'acheminement de l'aide en Syrie.

Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2585 (2021), étant donné que le maintien de l'accès aux personnes dans le nord-ouest reste essentiel pour le moment. La résolution reconnaît également les conséquences de la pandémie de COVID-19 et la nécessité de promouvoir des projets de relèvement, entre autres. En parallèle, le dialogue entre les parties concernées doit être intensifié afin de convenir des détails opérationnels de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dans la région. Nous sommes en outre ravis de constater les progrès notables accomplis en matière d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dans le nord-est, où la fourniture de matériel médical est une priorité absolue.

Pour finir, je voudrais insister sur la nécessité pour la communauté internationale de rester unie. Nous espérons que l'adoption à l'unanimité de la résolution 2585 (2021) donnera une forte impulsion à un règlement global et à long terme de la crise syrienne.

M^{me} Prince (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, le Secrétaire général adjoint Griffiths et M. Erksoussi de leurs exposés instructifs.

La crise en Syrie continue d'être une source de profonde préoccupation. La situation humanitaire se détériore et est exacerbée et alimentée par la récession économique et la poursuite des hostilités à travers le pays. Il ne fait aucun doute que seul un processus politique conduit et pris en main par les Syriens permettra de rétablir la paix, la stabilité et la prospérité dans le pays.

Nous continuons d'appuyer les efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial pour faciliter le processus politique. Nous recommandons aux parties de collaborer de manière constructive sur toutes les questions qui contribueront à faire avancer le processus, notamment sur les questions essentielles, telles que les personnes disparues et les détenus, et les importants travaux de la Commission constitutionnelle.

Nous observons avec inquiétude l'augmentation de la violence qui fait des blessés et des morts parmi les civils et qui endommage et détruit des biens de caractère civil, en particulier des établissements scolaires et de santé. Il convient de répéter que la protection des civils et des infrastructures civiles est primordiale. En outre, tous les objectifs militaires, y compris ceux visant à éliminer le fléau du terrorisme, doivent être pleinement conformes aux principes immuables du droit international. Les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution doivent guider toutes les actions.

Par ailleurs, il faut instaurer un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale, comme l'a demandé l'Envoyé spécial. Cette cessation des hostilités dans l'ensemble du pays n'est pas seulement impérative pour la protection des civils, elle est aussi indispensable pour créer un environnement propice à l'avancement du processus politique.

Toujours à propos de la protection des civils, nous restons préoccupés par l'insécurité croissante dans le camp de Hol. Les personnes qui vivent ainsi que celles qui travaillent dans les camps de déplacés doivent bénéficier d'une protection. Les conditions de sécurité doivent donc faire l'objet d'une attention urgente.

La crise économique actuelle a exacerbé la myriade de défis auxquels est confronté le peuple syrien et qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles. Des millions de Syriens dépendent toujours fortement de l'aide humanitaire et le mécanisme transfrontière qui a récemment été réautorisé est pour eux une bouée de sauvetage. Il doit cependant être complété efficacement par la modalité d'accès à travers les lignes de front si l'on veut atteindre tous les Syriens dans le

besoin. À cet égard, nous notons avec satisfaction l'augmentation des livraisons d'aide à travers les lignes de front.

Nous demandons instamment aux parties de continuer à œuvrer de concert afin de renforcer l'action humanitaire et d'aider à faciliter la distribution efficace des vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Sur ce point, nous prenons acte de la livraison de la deuxième tranche de ces vaccins par le très important Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Nous félicitons les pays qui ont fourni des vaccins supplémentaires à la Syrie. La lutte contre la COVID-19 exige une coopération et une solidarité internationales.

La crise de l'eau est également un motif de profonde inquiétude. Le niveau extrêmement bas de l'Euphrate a des conséquences désastreuses sur la situation socioéconomique du pays. Des vies et des moyens de subsistance sont menacés, car la production d'électricité, l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation des cultures dépendent tous de la disponibilité de ce bien vital. Il faut continuer de suivre la situation de près. Il faut par ailleurs trouver en priorité une solution durable aux problèmes concernant la station de pompage d'eau d'Alouk.

Nous invitons instamment à la communauté internationale à adopter une attitude pragmatique sur la Syrie. À cet égard, nous appelons à la levée de toutes les mesures coercitives unilatérales qui ont été imposées à la Syrie afin d'aider le pays à faire face aux défis qui se posent, qui peuvent sembler insurmontables. Nous encourageons également l'appui au relèvement socioéconomique global de la Syrie par le biais d'une aide à la reconstruction pour renforcer la résilience du peuple syrien et soutenir les efforts nationaux du pays.

Le peuple syrien doit rester au centre de toutes les délibérations et décisions. Nos paroles et nos actes doivent toujours être guidés par des considérations humanitaires plutôt que géopolitiques. Il nous incombe d'aider la Syrie et son peuple de manière constructive, et nous ne devons pas faillir à cette responsabilité.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je voudrais commencer par remercier M. Geir Pedersen et M. Martin Griffiths de leurs interventions et je prends également note de l'intervention de M. Khaled Erksoussi ce matin.

Tout doit être fait pour mettre en place une cessation générale des hostilités, sous supervision de l'ONU, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. La France a condamné l'offensive meurtrière lancée par le régime avec l'appui de ses soutiens sur la ville de Deraa. Nous sommes également très préoccupés par la hausse de ses attaques dans le nord-ouest.

Le respect du droit international humanitaire est une obligation qui s'impose à tous. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, demeure une priorité absolue. Nous apportons également une attention particulière aux personnes vulnérables, y compris les femmes et les enfants, et veillons à ce qu'elles bénéficient de toute l'aide humanitaire nécessaire. En effet, toutes les parties, en particulier le régime, doivent garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave. Il est essentiel que le régime autorise sans plus attendre la fourniture de l'aide humanitaire au quartier de Deraa el-Balad, qui est aujourd'hui *de facto* assiégé.

Le renouvellement du mécanisme humanitaire transfrontière pour douze mois a été un soulagement mais nous savons tous que cela est insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins humanitaires. Nous regrettons que les points de passage de Bab el-Salam et de Yaaroubiyé n'aient pas été rouverts. Nous accueillons favorablement les progrès pour établir un convoi à travers les lignes de front vers le nord-ouest et nous espérons qu'il pourra être mis en œuvre rapidement. Je tiens toutefois à souligner que l'aide passant par les lignes de front ne saurait constituer une alternative susceptible de remplacer le mécanisme transfrontière.

Dans un contexte où les besoins humanitaires ne cessent d'augmenter partout en Syrie, où l'insécurité alimentaire est grandissante et l'accès à l'eau est extrêmement problématique, comme Martin Griffiths nous l'a rappelé, l'absence d'une hausse notable des autorisations du régime aux convois humanitaires de l'ONU est très préoccupante, comme en atteste le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/735).

Les soulèvements dans le sud-ouest contre le rétablissement de l'appareil sécuritaire du régime soulignent une fois encore l'importance de parvenir à une solution politique, conforme à la résolution 2254 (2015). Sans cela, ces cycles de violence continueront de se répéter et les civils continueront à en payer le prix fort.

Près de deux ans après la création de la Commission constitutionnelle, les travaux de rédaction d'une nouvelle constitution n'ont pas même commencé, ce en raison du maintien des blocages répétés du régime. Il est grand temps de travailler ensemble à la mise en œuvre de toutes les composantes de la résolution 2254 (2015), pour accompagner le processus intersyrien à Genève qui sans cela restera au point mort. Nous encourageons l'Envoyé Spécial à travailler en ce sens. Nous réitérons que ce processus doit se faire avec la pleine participation des femmes. La France, avec ses partenaires européens, est bien sûr prête à y prendre toute sa part. La Russie a une responsabilité particulière en la matière et nous espérons qu'elle saura utiliser son influence pour engager la Syrie sur la voie d'une paix et d'une stabilité durables.

Sans solution politique, il n'y aura pas de retour sûr, digne, et volontaire des réfugiés et déplacés. C'est pourquoi l'organisation d'une nouvelle conférence sur le retour des réfugiés fin juillet à Damas ne saurait absolument pas changer les faits et la réalité du terrain : les conditions pour ce retour ne sont absolument pas réunies à ce jour. Sans solution politique, nos positions sur la levée des sanctions, la normalisation et la reconstruction demeureront par conséquent inchangées.

Enfin, nous continuerons notre combat inlassable contre l'impunité des crimes commis en Syrie. Les responsables de ces crimes seront tenus responsables de leurs actes.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés sur la situation politique et la situation humanitaire en Syrie. Nous avons également pris note des observations de M. Khalid Erksoussi.

La Syrie va être confrontée à de nombreux défis dans un avenir proche. À cet égard, je tiens à appeler l'attention sur la récente escalade militaire dans le sud du pays, qui suscite une inquiétude croissante pour l'Estonie. Malheureusement, les autorités syriennes n'ont pas réussi à assurer la stabilité dans la province de Deraa. Plus de 35 000 personnes ont été déplacées dans la région cet été, alors que la violence n'a cessé de croître.

L'Estonie condamne le bombardement des zones urbaines par l'armée syrienne, qui menace le bien-être et la sécurité des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées. Sur la base de la résolution 2254 (2015), l'application d'un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale est une

condition préalable au dialogue pacifique. Le niveau de vie général continue également de se détériorer, car la corruption et le règne des seigneurs de la guerre restent répandus dans toute la Syrie. Les réfugiés ne peuvent pas rentrer en toute sécurité et dans la dignité.

À la lumière de ces difficultés et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), je tiens à saluer le travail des organisations humanitaires internationales, qui reste essentiel pour apporter à des millions de personnes sur le terrain l'aide médicale et humanitaire nécessaire. L'Estonie appelle toutes les parties à fournir un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave à tous les Syriens dans le besoin. À ce titre, la prorogation en juillet du mécanisme d'aide transfrontière pour un an est certainement encourageante, sachant qu'il n'y a eu aucune livraison par-delà les lignes de front vers le nord-ouest de la Syrie.

Les discussions politiques sont dans l'impasse étant donné la suspension des pourparlers au sein de la Commission constitutionnelle. L'Estonie encourage l'Envoyé spécial à envisager des mesures de confiance supplémentaires afin de favoriser un véritable dialogue. Plus important encore, nous sommes convaincus que la prise de véritables mesures concernant les personnes détenues arbitrairement pourrait contribuer à apaiser les tensions. Je renouvelle l'appel de l'Estonie et de l'Union européenne sur la nécessité de créer un mécanisme international pour retrouver les personnes portées disparues ou leurs restes. Les auteurs des nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité doivent répondre de leurs actes, et l'impunité doit cesser. Nous demandons la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement et de tous les prisonniers politiques.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui.

Comme nous venons de l'entendre, la situation à Deraa est grave. Quelque 50 000 civils y sont assiégés depuis le mois de juin. Les bombardements intensifs ont entraîné le déplacement de 37 000 personnes, et au moins huit civils ont été tués. Les infrastructures civiles ont été prises pour cible par le régime syrien, comme cela a été le cas tout au long du conflit, et les bombardements ont rendu l'hôpital national de Deraa en partie inutilisable. Les civils continuent de subir des pénuries de carburant, de gaz de cuisine, d'eau et de pain, du fait des agissements du régime.

Le Royaume-Uni appelle toutes les parties à garantir et à accélérer l'accès humanitaire impartial, quelles que soient les modalités, y compris par le biais de partenaires non enregistrés auprès des autorités à Damas. Nous demandons, en particulier, que soit immédiatement accordé l'accès humanitaire à Deraa el-Balad, où l'on estime que 5 000 à 6 000 familles sont privées de toute aide humanitaire et de tout soutien depuis le 5 août.

Nous nous félicitons de la récente déclaration de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation humanitaire catastrophique, ainsi que des observations faites aujourd'hui par l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths. Nous souhaiterions que l'ONU nous en dise davantage sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration de plans d'urgence et l'obtention d'une réponse positive à la demande d'un convoi interinstitutionnel vers Deraa.

Tous les habitants de Deraa doivent avoir accès aux services d'aide vitaux et aux denrées alimentaires. Le siège doit être levé. Nous restons également préoccupés par l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie, en violation de l'accord de cessez-le-feu. Nous sommes consternés par les rapports de l'UNICEF selon lesquels au moins 45 enfants ont été tués ou blessés depuis le début du mois de juillet. Nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter le cessez-le-feu et à assurer la protection des civils et des travailleurs humanitaires, conformément au droit international humanitaire.

Enfin, en ce qui concerne la situation humanitaire, il est nécessaire de s'attaquer à la pénurie d'eau par le biais d'un plan de réponse multisectoriel et inclusif, coordonné au niveau de toute la Syrie, avec l'appui du centre régional d'intervention des Nations Unies pour la Syrie à Amman. Nous nous félicitons des progrès récemment réalisés à cet égard et attendons avec intérêt une analyse consolidée avec une planification de la riposte.

S'agissant du processus politique, le Royaume-Uni demande instamment la mise en œuvre des mesures énoncées dans la résolution 2254 (2015), à savoir un cessez-le-feu à l'échelle nationale, un accès sans entrave à l'aide, la libération des personnes détenues arbitrairement, la mise en place de conditions permettant le retour des réfugiés en toute sécurité et des élections libres et équitables, conformément à une nouvelle Constitution. Ces éléments représentent la seule issue au conflit.

L'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths peuvent compter sur notre plein appui aux efforts qu'ils continuent de déployer pour faire avancer ce dossier.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths, M. Erksoussi et l'Envoyé spécial Pedersen de leurs exposés.

La violence et l'escalade des tensions dans le sud et le nord de la Syrie au cours de l'été viennent nous rappeler cruellement l'urgence de réaliser des progrès sur le dossier politique et d'avancer sur la voie d'une solution politique. Elles illustrent la nécessité pour toutes les parties en Syrie de s'entendre sur un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015), montrent que le statu quo n'est pas viable et soulignent à quel point la situation est instable. Le calme relatif auquel nous avons assisté depuis un an et demi est fragile, comme l'a souligné l'Envoyé spécial, et nous appuyons les efforts visant à encourager la désescalade. Il existe un risque important de nouvelles violences et de nouvelles victimes civiles. Je tiens à rappeler à toutes les parties qu'elles ont l'obligation de protéger les civils.

À la séance du mois dernier (voir S/PV.8817), la Norvège, ainsi que d'autres membres du Conseil, avaient exprimé l'espoir que l'adoption de la résolution 2585 (2021) à l'unanimité par le Conseil constituerait la base d'un dialogue et d'un processus renouvelés et plus constructifs sur le plan politique. Nous continuons à espérer une telle coopération de la part de toutes les parties afin de réaliser des progrès qui profitent à l'ensemble de la population syrienne. À cet égard, je voudrais réaffirmer notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial en faveur d'un mécanisme international amélioré et d'une approche graduelle. Nous exhortons tous les acteurs impliqués en Syrie à participer de manière constructive au processus et à identifier les questions concrètes qui peuvent faire partie d'une négociation par étapes.

Afin d'assurer un processus inclusif et crédible, nous insistons sur la nécessité d'y associer les femmes. Nous appuyons fermement les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour travailler avec le Comité consultatif des femmes syriennes et la société civile syrienne au sens large, y compris les groupes de femmes.

La résolution 2254 (2015) reste le cadre global d'une solution politique en Syrie, approuvée par consensus par le Conseil. Elle prévoit un cessez-le-feu dans tout le pays, la libération des personnes détenues arbitrairement et une nouvelle Constitution, suivie d'élections. La Commission constitutionnelle n'est donc qu'une partie d'un plus grand puzzle, mais elle reste le seul processus en cours et la seule arène où les parties se rencontrent.

Bien qu'un sixième cycle de négociations n'ait pas encore eu lieu, nous notons que le travail suit son cours et nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial à cet égard. En outre, nous espérons que les parties se mettront d'accord sur un cadre adéquat avant le prochain cycle de négociations. Il est impératif que le prochain cycle produise des résultats concrets en faveur d'une réforme de la Constitution et que les travaux en vue d'une solution politique plus large se poursuivent et progressent eux aussi. Tant les parties syriennes que les acteurs régionaux et internationaux impliqués en Syrie doivent contribuer aux progrès et faire des compromis.

Je voudrais conclure en soulignant que le peuple syrien mérite la paix et la stabilité. La région aussi en a besoin.

M. Aougi (Niger) : Je remercie M. Pedersen et M. Griffiths pour leurs présentations et M. Khaled Erksoussi pour son exposé. Je salue la participation du représentant de la Syrie et des représentantes de l'Iran et de la Turquie à cette séance.

Le dénouement de la crise syrienne ne saurait venir de la seule force des armes – on ne le dira jamais assez –, mais plutôt à travers une solution politique négociée, impliquant les différentes composantes de la société syrienne sans exclusive. Nous déplorons, à cet égard, la poursuite des hostilités, faites de frappes aériennes et autres tirs de roquettes sur des zones habitées par des civils, notamment dans le sud et dans le nord-ouest. Nous appelons toutes les parties au conflit au respect de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Le Niger lance un appel aux parties pour un cessez-le-feu général comme demandé par le Secrétaire général et son envoyé spécial pour créer les conditions de succès du processus politique et rendre possible une lutte efficace contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Au plan politique, ma délégation regrette que le processus politique syrien peine à enregistrer des avancées réelles, malgré la mise en œuvre de la Commission constitutionnelle et les multiples rounds de négociations.

Il est grand temps que les parties en présence se ressaisissent et fassent montre d'un minimum de compromis pour briser cette impasse afin de mettre véritablement le processus politique sur les bons rails.

Au plan humanitaire, nous saluons les efforts quotidiens des organisations humanitaires, qui continuent sans relâche à venir en aide aux populations syriennes dans le besoin, partout en Syrie. Leurs personnels sont les vrais héros des populations syriennes.

À ce titre, la fourniture sûre, sans entrave et impartiale de l'aide et du soutien humanitaires, conformément au droit international humanitaire, est plus importante que jamais. Nous appelons aussi le Gouvernement syrien à continuer sa coopération avec les Nations Unies et leurs partenaires en vue d'améliorer et de renforcer l'acheminement de l'aide humanitaire au-delà des lignes de démarcation.

Le Niger est profondément préoccupé par le fait que les populations syriennes continuent de souffrir sous les effets conjugués des difficultés économiques, sécuritaires et de la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, la baisse du niveau d'eau et le faible débit de l'Euphrate constituent une sérieuse source de préoccupation. Cette situation risquerait de complexifier davantage les conditions déjà précaires des populations, qui n'auront d'autre choix que de se déplacer à nouveau.

Pour conclure, ma délégation appelle à l'allègement ou à la suspension des sanctions économiques unilatérales qui pèsent lourdement sur la capacité de la Syrie à faire face à la pandémie et à la crise économique actuelle. Ces sanctions constituent un facteur aggravant de la situation humanitaire, non seulement pour la Syrie, mais aussi pour ses voisins et les organisations internationales qui travaillent sur le terrain.

Enfin, nous appelons tous les acteurs externes impliqués dans la crise syrienne à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. Les progrès réels et tangibles dans les travaux la Commission constitutionnelle, ainsi que la cessation des hostilités, sont aussi fonction du niveau de ces ingérences extérieures.

M. Kiboïno (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen, le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M. Khaled Erksoussi de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en Syrie. Je salue également la participation du représentant de la Syrie et des représentantes de l'Iran et de la Turquie.

Le Kenya se félicite que les situations politique et humanitaire en Syrie soient examinées conjointement. Nous réaffirmons que le principal intérêt du Kenya réside dans la sécurité, le bien-être et la paix du peuple syrien.

Comme les autres orateurs, nous réitérons une nouvelle fois que la seule solution au conflit syrien est un règlement politique négocié. C'est pourquoi les parties prenantes doivent s'attacher sincèrement à sortir de l'impasse actuelle en ce qui concerne la reprise des sessions de la Commission constitutionnelle, et s'engager à mettre en œuvre la résolution 2254 (2015).

Nous appelons les parties à envisager sérieusement la proposition de rapprochement suggérée par l'Envoyé spécial et à s'engager à prendre des mesures constructives en vue d'instaurer l'espoir, la réconciliation, la paix, la stabilité politique et la prospérité pour la Syrie. Le peuple syrien compte sur elles pour concrétiser ces aspirations fondamentales.

Le Kenya est gravement préoccupé par la recrudescence des hostilités et par le niveau d'insécurité. Nous déplorons les tirs croisés sporadiques fréquents, les pilonnages et frappes aériennes aveugles dans le sud d'Edleb au nord-ouest, ainsi que dans le sud-ouest du pays, notamment dans les provinces de Deraa et de Soueïda. Ces attaques attisent le conflit et compromettent toute perspective de paix et de retour à la normale.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'une désescalade des hostilités et de faire en sorte que toutes les parties honorent et respectent le cessez-le-feu national et renouvellent leurs engagements en faveur de la cessation des hostilités. La protection des civils, notamment dans le camp de Hol où les femmes et les filles sont de plus en plus menacées, et la protection des infrastructures civiles critiques doivent se voir accorder la priorité.

Nous soulignons de nouveau la nécessité de redoubler d'efforts pour lutter contre les groupes terroristes figurant sur la Liste du Conseil de sécurité, tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, en faisant en sorte, par exemple, que les responsables de crimes odieux soient amenés à en répondre.

La dégradation de la situation humanitaire, aggravée par la détresse économique et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), reste très préoccupante. La sécurité alimentaire continue de se détériorer, ce dont atteste une consommation alimentaire insuffisante qui s'est encore aggravée de 15 % à l'échelle nationale.

En outre, l'incidence des changements climatiques, en particulier la baisse des niveaux d'eau de l'Euphrate et à la station de pompage d'Alouk, a des répercussions majeures sur la sécurité alimentaire et hydrique de millions de personnes, ainsi que sur leur approvisionnement en électricité. Nous appelons à prendre les mesures qui s'imposent pour remédier à cette évolution alarmante.

Le Kenya salue la réponse humanitaire qu'apportent les Nations Unies par des activités de relèvement rapide et de subsistance, notamment en fournissant des services essentiels et des moyens de subsistance, en particulier pour les plus vulnérables. Cette initiative suscite l'espoir d'un relèvement propre à mener à la normalité.

Nous notons que 3,4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie, et 1,3 million de personnes dans le nord-est du pays, ont toujours besoin d'aide humanitaire. Nous sommes heureux que le mécanisme d'aide transfrontière soit toujours une option cruciale pour permettre à l'aide humanitaire, y compris les vaccins contre la COVID-19, de parvenir jusqu'à elles.

Nous jugeons encourageante également l'augmentation, de 10 à 12 %, du nombre d'opérations régulières et soutenues nécessitant un franchissement des lignes de front dans le nord-est, en particulier dans la province de Hassaké. Nous continuons d'encourager le Gouvernement syrien et l'ONU à poursuivre leurs efforts en vue de conclure un accord qui permettra des livraisons transfrontières dans le nord-ouest du pays.

Pour terminer, le Kenya se félicite de la prochaine visite de l'Envoyé spécial à Damas et espère que les résultats qu'elle donnera permettront d'avancer dans la quête d'une paix durable pour la Syrie. Nous avons également noté que M. Griffiths envisageait de se rendre en Syrie en sa nouvelle qualité, afin de se forger une meilleure appréciation de la situation humanitaire, et nous attendons avec intérêt l'exposé qu'il nous présentera par la suite. Le Kenya est solidaire du peuple syrien dans sa quête d'une paix durable, dans le cadre d'un dialogue politique dirigé et pris en main par les Syriens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Inde.

Je m'associe aux autres orateurs pour remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths. Je remercie également M. Khaled Erksoussi, Secrétaire général du Croissant-Rouge arabe syrien, de ses éclairages.

Les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouve la Commission constitutionnelle n'ont pas encore abouti. L'organe restreint de la Commission ne s'est pas réuni depuis janvier. La Commission constitutionnelle a la lourde tâche de préparer et de rédiger une réforme constitutionnelle qui doit être approuvée par la population, ce qui contribuera au règlement politique de la crise syrienne et à la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Nous espérons que la récente mobilisation de l'Envoyé spécial, notamment sa visite à Moscou, contribueront à la convocation prochaine de la sixième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle. Un accord entre les trois parties sur le mandat et les principales règles de fonctionnement de cette sixième session irait dans le sens du processus.

Nous estimons que toutes les principales parties prenantes doivent engager un dialogue constructif pour que le volet politique dirigé par les Nations Unies puisse progresser. L'adoption de la résolution 2585 (2021) le mois dernier a prouvé que des efforts sincères de toutes les parties prenantes peuvent aboutir à des résultats positifs. Nous appelons les interlocuteurs régionaux et internationaux à appuyer sans réserve les efforts de l'Envoyé spécial pour faire avancer le volet politique. Nous nous félicitons à cet égard des récents entretiens entre les garants d'Astana et l'Envoyé spécial.

Nous sommes préoccupés par les conditions de sécurité en Syrie, en particulier à Deraa, dans le nord-est et dans le nord-ouest. Comme le mentionne le rapport du Secrétaire général (S/2021/735), les activités militaires et les hostilités se sont intensifiées ces derniers mois, pesant lourdement sur la population civile. Les récents combats à Deraa attestent de la fragilité de la situation. Nous sommes convaincus qu'un cessez-le-feu global à l'échelle nationale est primordial pour les intérêts du peuple syrien.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises l'implication d'acteurs extérieurs en Syrie et son incidence sur la montée en puissance du terrorisme, en Syrie et dans la région. Les groupes désignés comme terroristes par le Conseil de sécurité, notamment Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, continuent de se renforcer en Syrie et leurs activités sont d'ailleurs mentionnées dans le rapport du Secrétaire général. Daech continue de lancer des attaques dans les provinces de Deïr el-Zor et de Hassaké et dans la partie est de la province de Homs. Daech cible également les infrastructures énergétiques dans certains cas. Hay'at Tahrir el-Cham continue d'exercer une influence dominante à Idleb. C'est un motif de profonde préoccupation. Il est impératif que toutes les parties

adhèrent à leurs obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et les organisations terroristes qui ont été désignées comme telles par le Conseil de sécurité, en Syrie.

L'Inde est intimement convaincue que la sécurité et la stabilité à long terme dans la région ne seront possibles que si on préserve la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous demeurons convaincus qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit syrien et nous exprimons une nouvelle fois notre détermination à promouvoir un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015).

L'exposé présenté par le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, a une fois de plus mis en exergue la situation humanitaire déplorable dans le pays. La population syrienne subit une violence et une terreur incessantes depuis plus d'une décennie. La situation économique s'est encore détériorée ces derniers mois. Les femmes, les personnes âgées et les enfants en Syrie sont touchés de manière disproportionnée. La pandémie n'a fait qu'aggraver la situation. Il est urgent d'accroître l'aide humanitaire pour tous les Syriens dans tout le pays, sans discrimination, politisation ni aucune condition préalable.

Dans l'immédiat, ce qu'il faut, c'est un engagement actif qui respecte l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et permette de lutter contre les problèmes humanitaires urgents afin d'atténuer la souffrance du peuple syrien. Il est également urgent de prendre des mesures concrètes pour surmonter les obstacles qui portent atteinte au fonctionnement des opérations transfrontières et à travers les lignes de front, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie. L'adoption de la résolution 2585 (2021) offre une nouvelle occasion de renforcer l'aide humanitaire, en particulier les livraisons à travers les lignes de front. Nous espérons qu'elle continuera à s'accélérer au cours des prochains mois.

L'Inde fournit une aide au développement à la Syrie et un appui à la mise en valeur de ses ressources humaines par l'octroi de subventions et de lignes de crédit pour des projets de développement, des médicaments et des denrées alimentaires, des camps d'appareillage de prothèses et des programmes de formation au renforcement des capacités. Nous sommes déterminés à maintenir le cap, et l'Inde réaffirme sa ferme volonté de continuer à venir en aide au peuple syrien.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat conjoint sur les volets politique et humanitaire de la situation en Syrie, qui permet d'utiliser de manière optimale le temps et les ressources du Conseil de sécurité.

Le retour des citoyens syriens dans leur pays est une priorité pour la Syrie. Dans son discours inaugural du 17 juillet, le Président de la République arabe syrienne a de nouveau appelé les Syriens à rentrer dans leur pays. À l'occasion de la deuxième conférence internationale sur le retour des réfugiés syriens, qui s'est tenue à Damas en juillet, le Gouvernement syrien a réitéré son intention de poursuivre, dans la mesure de ses capacités, ses efforts à cette fin, de s'employer à créer des conditions favorables au retour en toute sécurité et dans la dignité de ses citoyens et de leur offrir des conditions de vie décentes. L'étroite coopération qu'il a mise en place avec les pays amis, l'ONU et les organisations internationales compétentes à cet égard a déjà permis à un grand nombre de Syriens de rentrer chez eux.

Pendant ce temps, les États-Unis d'Amérique et leurs alliés occidentaux continuent de faire obstacle à toutes les initiatives en faveur du retour des Syriens dans leur patrie et continuent d'alimenter les médias avec de fausses informations et de diffuser leur propagande antisyrilienne en prétendant que les conditions propices au retour des réfugiés syriens dans leur pays ne sont pas encore réunies.

La Syrie souhaite la bienvenue à M. Martin Griffiths en tant que Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, et se félicite qu'il prévoie de se rendre en Syrie à la fin du mois pour que nous puissions l'informer de la situation sur le terrain et qu'il nous donne un premier aperçu de sa vision pour trouver une solution radicale à la crise humanitaire dans le pays. Nous espérons sincèrement que les rapports qu'il publiera correspondront à la réalité et qu'il abordera la situation humanitaire en Syrie sous un angle neuf afin de s'attaquer aux problèmes qui entravent lourdement l'action humanitaire et de secours de l'ONU dans le pays.

La Syrie a déjà expliqué clairement à de nombreuses reprises les raisons véritables de l'aggravation de la situation humanitaire et de la détérioration des conditions de vie dans le pays ainsi que de l'incapacité du Gouvernement syrien de répondre aux besoins fondamentaux de ses citoyens, de faire avancer le processus de reconstruction, de remettre en état les infrastructures

endommagées par le terrorisme et l'agression étrangère et de prendre les mesures requises pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), notamment d'obtenir des vaccins pour la population. La Syrie redit à nouveau que l'amélioration de la situation humanitaire des Syriens requiert les éléments suivants.

Premièrement, les mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis et les pays de l'Union européenne contre la Syrie et son peuple doivent être levées. Elles ont des répercussions catastrophiques car elles empêchent les vivres, les médicaments, le carburant et d'autres articles de première nécessité de parvenir à la population syrienne. Elles ont également une influence directe sur le niveau, la qualité et l'efficacité des opérations humanitaires et de secours menées par l'ONU et d'autres organisations internationales en Syrie, portant atteinte à l'essence même de l'action humanitaire entreprise.

Deuxièmement, l'occupation du nord-est de la Syrie par les forces américaines et du nord ainsi que du nord-ouest du pays par les forces turques doit cesser. Ces pays doivent arrêter d'appauvrir et de piller les ressources et la richesse nationale du peuple syrien. Ils violent l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Toutes les fausses justifications de leur occupation ne convaincront personne.

Les forces d'occupation turques, les milices séparatistes et les groupes terroristes affiliés continuent d'utiliser l'eau comme arme de guerre contre les civils. L'approvisionnement en eau depuis la station d'Alouk a été coupé pour la vingt-sixième fois. Cette station est une ligne de vie pour plus d'un million de personnes qui vivent dans la province de Hassaké et les approvisionne en eau potable, un bien encore plus précieux avec la hausse des températures. Cette situation risque de se transformer en catastrophe humanitaire. C'est un acte criminel et une violation flagrante des accords internationaux qui peut être considérée comme un crime contre l'humanité ou un crime de guerre. Le Conseil de sécurité et le Secrétariat doivent donc agir immédiatement pour contraindre le régime turc à rouvrir cette station et à respecter les accords internationaux pour que le pompage des eaux de l'Euphrate revienne au niveau et au volume qui ont été convenus bilatéralement par les deux pays.

Troisièmement, les activités humanitaires doivent inclure un appui aux projets de relèvement rapide et à la remise en état des infrastructures afin que des services de base tels que l'éducation et la santé puissent être fournis. Nous rappelons que la résolution 2585 (2021) comporte de nouvelles directives claires sur la nécessité

d'étendre les activités humanitaires, ce qui suppose de prendre des mesures concrètes sur le terrain et d'obtenir des résultats tangibles à cet égard.

Quatrièmement, l'action humanitaire doit être renforcée depuis le territoire syrien, car c'est l'approche la plus efficace, en particulier sachant que la plus grande partie des opérations humanitaires et de secours sont menées depuis la Syrie, en coordination avec le Gouvernement syrien, qui facilite la livraison de l'aide à tous les Syriens, y compris dans le nord-ouest, tout en prenant en compte la sécurité des travailleurs humanitaires durant l'acheminement de cette aide.

Cinquièmement, le Conseil de sécurité doit mettre fin au mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide, parce qu'il est totalement inefficace et qu'il gaspille les ressources, politise l'action humanitaire et ternit son image, et viole la souveraineté syrienne. En outre, l'absence d'un mécanisme de surveillance et de distribution garantissant que l'aide humanitaire atteindra sa destination finale a fait de l'aide un instrument et une planche de salut pour les groupes armés désignés comme entités terroristes.

Sixièmement, le comportement inhumain de certains pays occidentaux doit cesser. Ces pays continuent d'exploiter la détresse du peuple syrien en politisant tous les aspects de l'action humanitaire afin d'atteindre leurs objectifs politiques. Les Nations Unies et leurs organismes humanitaires doivent remédier aux déséquilibres et aux lacunes dans l'action de ces pays en adoptant une nouvelle approche, appuyer les projets de relèvement rapide et contribuer à l'inévitable transition vers l'action en faveur du développement. Cette transition se heurte à d'importantes difficultés en raison des pressions, des conditions politisées, des restrictions et des dictats imposés par les pays occidentaux à l'ONU quant au rôle qu'elle doit jouer.

Dans leurs déclarations, certains orateurs ont aujourd'hui décrit la situation en Syrie de manière fautive et inexacte, surtout en ce qui concerne Deraa el-Balad, qui, pour le dire clairement, est une zone qui a connu une escalade des hostilités perpétrées par des groupes armés et des éléments terroristes. Sur instruction de leurs commanditaires, ces groupes ont violé les accords de cessez-le-feu et de désescalade négociés par nos amis russes. Les civils et des membres de l'armée syrienne ont été attaqués et ont subi des violences qui ont conduit à l'escalade dont nous avons été témoins dans le sud du pays.

Malgré les fausses informations diffusées par certains pays et organismes internationaux sur la situation à Deraa el-Balad, nous tenons à éclairer celles et ceux

qui, ayant perdu leur esprit critique et le sens de l'équilibre, croient aveuglément à la propagande terroriste. Je citerai quelques statistiques qui démontreront la sagesse de l'État syrien. Par exemple, sur 4 600 dossiers de personnes recherchées pour leur implication dans des actes terroristes, 3 900 ont été traités. Plus de 2 500 personnes ont été remises au travail. Plus de 1 700 personnes ont été libérées de prison.

D'autre part, les terroristes ont assassiné 18 responsables municipaux innocents et tué 2 050 militaires et policiers et plus de 65 civils simplement parce qu'ils avaient pris parti pour l'État syrien. Les terroristes ont tué de nombreux citoyens ordinaires en Syrie et en ont blessé bien d'autres, notamment des civils et des militaires. Avons-nous jamais entendu de telles statistiques de la part de l'ONU ou des maîtres des terroristes, dont les rapports ne regorgent de statistiques que lorsqu'ils veulent ternir la réputation de l'État syrien ? D'ailleurs, comment se fait-il que nous n'ayons jamais entendu parler de l'attaque terroriste perpétrée contre le village d'Al-Mataaiyah, dans la province de Deraa, qui a fait 40 victimes ? Six maisons ont été complètement détruites. L'approvisionnement en eau et en électricité a également été anéanti. C'est exactement ce que fait Boko Haram au Nigéria. Les pays occidentaux, tels que le Royaume-Uni, la France et d'autres pays de l'Union européenne qui appuient les terroristes, se sont-ils attaqués à ces bandits en utilisant d'autres méthodes que les armes, les poursuites et la neutralisation ?

La Syrie réaffirme son rejet catégorique de toutes les fausses allégations relatives à la situation à Deraa. Nous déplorons l'approche erronée de l'équipe humanitaire concernant la situation dans le sud du pays, qui a restreint la liberté des civils dans cette région. Ces fausses allégations sont une déformation de la réalité sur le terrain et résultent de l'insistance des auteurs pour que certains rapports présentent des récits fabriqués de toutes pièces ou tendancieux qui visent directement ou indirectement le Gouvernement syrien. La Syrie souligne sa volonté de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans le sud par le dialogue. Jusqu'à ce jour, la Syrie a fait preuve de retenue afin d'éviter tout antagonisme qui pourrait nuire à des personnes innocentes.

La campagne bien coordonnée mais malveillante visant à répandre des mensonges contre le Gouvernement syrien a été accueillie dans le silence le plus total par les États membres du Conseil, qui travaillent en tandem agressif avec les forces américaines et turques et en coopération avec des milices séparatistes supplétives et des entités terroristes sur le territoire de mon pays. L'on ferme tout simplement les yeux sur les attaques

israéliennes contre la souveraineté de la Syrie, et l'on fait abstraction totale de leurs répercussions sur la stabilité et la sécurité de la région. Chacun de ces agissements et chacune de ces attaques constituent une grave violation du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité sur la question, et soulignent tous la nécessité de respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Nous avons salué la déclaration publiée par les États garants du processus d'Astana à l'issue de leur seizième cycle de pourparlers qui s'est tenu à Nour-Soultan en juillet. Aussi remercions-nous la Russie et l'Iran d'avoir contribué au succès de ces pourparlers. Nous exigeons que le régime turc s'acquitte des obligations qui lui incombent en vertu des accords d'Astana et des accords de Sotchi et cesse les pratiques qui ne contribuent pas à créer un climat favorable à une solution politique.

Nous tenons à souligner que nous suivons de près les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen et que nous avons renouvelé notre engagement en faveur d'une solution politique dirigée et contrôlée par les Syriens. En outre, nous nous employons de manière constructive à contribuer à la tenue de la sixième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle dès que possible. À cet égard, nous rappelons qu'il importe de respecter pleinement le mandat et les règles de fonctionnement de la Commission, de ne pas s'ingérer dans ses travaux et d'éviter toute tentative visant à leur imposer un résultat ou un calendrier déraisonnable ou irréaliste.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Turquie.

M^{me} Kocyigit Grba (Turquie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. J'adresse également nos félicitations au Secrétaire général adjoint Griffiths pour son accession à ses nouvelles fonctions, et je me réjouis à la perspective de l'accueillir en Turquie.

Alors que nous avons récemment célébré la Journée mondiale de l'aide humanitaire, je voudrais exprimer notre gratitude aux travailleurs humanitaires à l'œuvre sur l'ensemble du territoire syrien, où ils risquent leur vie pour aider le peuple syrien. Nous continuerons d'appuyer leurs efforts inlassables.

Depuis plus d'un an, face à l'aggravation de la situation humanitaire et aux répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous soulignons que le mécanisme transfrontières des Nations Unies est plus crucial que jamais.

Le Secrétaire général, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), d'autres organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires sur le terrain ont souligné la nécessité de poursuivre l'acheminement de l'aide humanitaire essentielle au peuple syrien.

En adoptant la résolution 2585 (2021) le mois dernier, le Conseil a fait son choix entre les besoins urgents du peuple syrien et les calculs politiques du régime d'Al-Assad. Nous nous félicitons de la décision du Conseil de reconduire le mécanisme pour 12 mois.

À l'heure où nous parlons, des millions de personnes dans le nord-ouest du pays continuent de lutter pour survivre grâce à l'aide apportée par la Turquie via le poste frontière de Bab el-Haoua. Cette aide inclut également les vaccins contre la COVID-19, qui restent indispensables compte tenu des zones très densément peuplées qu'on trouve dans cette région. Mon pays continue de soutenir et de faciliter les opérations transfrontières des Nations Unies.

En ce qui concerne la résolution 2585 (2021), je voudrais signaler les points suivants qui requièrent notre attention collective.

Nous prenons acte de l'accent mis sur l'élargissement des activités humanitaires en Syrie, y compris les projets de relèvement rapide. Cependant, il est essentiel que ces projets profitent à toutes les personnes dans le besoin, sans discrimination aucune. Nous ne laisserons pas le régime et les organisations terroristes détourner cette question à des fins personnelles.

S'agissant de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, je voudrais rappeler aux membres du Conseil que la résolution 2585 (2021) porte sur l'ensemble du pays. Le texte prévoit le déploiement d'opérations à travers les lignes de front dans le nord-est également, y compris dans des régions telles que Ras el-Aïn et Tell Abiad, où l'OCHA signale des besoins urgents. Malheureusement, nos appels concernant la nécessité de mener des opérations à travers les lignes de front dans cette zone restent lettre morte depuis près de deux ans. À ce jour, pas une seule personne dans la région n'a été vaccinée contre la COVID-19. Nous renouvelons donc notre appel et demandons le lancement immédiat d'opérations à travers les lignes de front dans cette zone.

En ce qui concerne l'accès au nord-ouest du pays à travers les lignes de front, la Turquie a déjà approuvé le plan du Programme alimentaire mondial (PAM) en date du 2 juillet, qui prévoit la conduite d'une mission d'Alep à Sarmada, dans la province d'Edleb. Plus tôt ce mois-ci, nous avons fait part au PAM et à l'OCHA

de notre volonté de mener à bien cette mission et nous sommes engagés à fournir les garanties de sécurité nécessaires à son bon déroulement. Nous attendons également des parties concernées qu'elles nous donnent les garanties de sécurité requises et prennent des mesures pour prévenir tout acte de provocation.

Nous espérons que l'élan créé par la résolution 2585 (2021) sur le plan humanitaire aura également une incidence positive sur le plan politique. Nous continuons de soutenir les efforts déployés pour trouver une solution politique au conflit syrien, conformément à la résolution 2254 (2015). Néanmoins, le processus politique ne progresse pas de manière satisfaisante. Malgré les efforts intenses consentis par M. Pedersen au cours des derniers mois, la sixième cycle de réunions de la Commission constitutionnelle n'a pas eu lieu en raison de l'obstruction de la délégation du régime. Il faut absolument que le mandat et les principales règles de fonctionnement de la Commission soient respectés.

Nonobstant les efforts entrepris par le régime pour faire échouer les travaux de la Commission constitutionnelle, la collaboration de l'opposition demeure remarquablement constructive. Nous continuons d'exhorter l'opposition à garder cette attitude positive. La Commission constitutionnelle reste le seul élément concret du processus politique. Nous renouvelons notre appel à toutes les parties concernées pour qu'elles adoptent la même attitude constructive à l'égard de la Commission constitutionnelle afin de réaliser des progrès crédibles dans le domaine politique.

Le processus d'Astana fait partie intégrante des efforts déployés pour trouver une solution politique en Syrie. La seizième réunion du processus d'Astana, qui s'est tenue à Nour-Soultan le mois dernier, a mis l'accent sur le processus politique et l'évolution de la situation sur le terrain. La Turquie poursuivra ses efforts pour faire en sorte que le processus d'Astana continue de contribuer au règlement du conflit syrien.

La situation sur le terrain reste alarmante. Nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes civiles. La protection des civils est absolument primordiale. Le régime a intensifié ses violations du cessez-le-feu ces deux derniers mois. Au cours de cette période, plus de 50 civils ont été tués. Les attaques visant les civils doivent cesser. Tant que les violations du cessez-le-feu perdureront, il sera difficile de trouver une solution acceptable pour toutes les parties pour mettre fin au conflit.

Après une décennie d'immenses souffrances et de pertes, il est clair que seule une solution politique permettra de mettre un terme au conflit syrien. Il est illusoire de continuer encore à chercher une solution militaire. Assiéger des villes et attaquer et opprimer des civils ne donnera aucun résultat. Dans cet ordre d'idées, les attaques contre les civils à Deraa sont inacceptables et doivent cesser immédiatement. L'accès humanitaire doit être accordé de toute urgence pour venir en aide à tous les Syriens dans le besoin.

Le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG) fait peser une autre menace grave sur la sécurité de la Syrie. Cette organisation terroriste et son dérivé, les Forces démocratiques syriennes, prennent de plus en plus souvent pour cible les civils et les oppriment. Nous lançons un nouvel appel pour que l'ONU ouvre une enquête sur l'attaque commise le 12 juin par le PKK/YPG contre l'hôpital Chifa à Afrin, qui est financé par l'ONU. Les attaques persistantes contre Afrin visent à empêcher le retour des communautés locales dans cette ville, qui est devenue plus stable après le départ des terroristes. La communauté internationale ne doit pas rester silencieuse face aux attaques menées par le PKK/YPG en complicité avec le régime.

En ce qui concerne la rupture de l'approvisionnement en eau à Alouk, les raisons de ce problème sont non seulement bien connues des organismes des Nations Unies, mais aussi clairement exposées dans les rapports pertinents du Secrétaire général. L'eau est acheminée de la station d'Alouk à la région de Hassaké au moyen de pompes à eau qui fonctionnent grâce à l'électricité produite par le barrage de Tehrane. L'approvisionnement en électricité de Ras el-Aïn et de Tell Abiad depuis le barrage de Tehrane, seule source d'électricité de la région, via les stations électriques de Mabrouké et de Darbassiyé est régulièrement et délibérément coupé par le PKK/YPG. Des équipes de réparation placées sous la coordination de la Russie ont pu accéder à la station à partir du 27 juillet. Dernièrement, une équipe technique s'est rendue dans la région le 18 août.

Le PKK/YPG est une organisation terroriste qui bombarde les hôpitaux et les zones civiles, recrute des enfants, tue sans pitié et entrave le retour des populations locales. Nous ne pouvons tolérer le fait que certains pays soutiennent cette entité terroriste sous prétexte de combattre Daech. Ce soutien sert ouvertement à opprimer les Syriens dans cette région et à favoriser les actes terroristes. La Turquie poursuivra sa lutte résolue contre toutes les organisations terroristes, y compris Daech et le PKK/YPG.

Depuis plus d'une décennie, les Syriens endurent des tragédies qui dépassent l'imagination. La Syrie est devenue, de loin, la catastrophe humanitaire la plus grave du siècle. Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par le régime sont connus de tous et appellent des mesures immédiates pour que les responsables répondent pleinement de leurs actes. Parmi ces crimes, l'attaque à l'arme chimique commise dans la Ghouta le 21 août 2013 est probablement l'épisode le plus sombre du conflit syrien. À l'occasion du huitième anniversaire de cette effroyable attaque, nous condamnons fermement l'utilisation répétée d'armes chimiques par le régime syrien dans la Ghouta et ailleurs. Nous réitérons notre appel pressant pour que les responsables des crimes commis par le régime d'Al-Assad répondent de leurs actes.

Au vu des mensonges que nous venons d'entendre, le régime ne réussira pas à détourner l'attention de la communauté internationale des atrocités qu'il a commises. La Turquie continuera d'œuvrer pour stopper les souffrances du peuple syrien et transformer la Syrie en un pays pacifique et stable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République islamique d'Iran.

M^{me} Ershadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous rappelons la résolution 2585 (2021) dans laquelle le Conseil de sécurité a demandé instamment à tous les États Membres d'adopter des mesures concrètes pour satisfaire les besoins urgents du peuple syrien.

Un autre aspect essentiel de cette résolution est le fait que le Conseil constatait également que les activités humanitaires ne se limitaient pas à satisfaire les besoins immédiats de la population touchée et devaient comprendre une aide à des services essentiels au moyen de projets relatifs à l'eau, à l'assainissement, à la santé, à l'éducation, à la protection et au relèvement rapide.

Étant donné que l'imposition de sanctions unilatérales illégales contre la Syrie par certains pays est une des principales causes de la situation humanitaire actuelle dans le pays, le Conseil, en utilisant l'expression « mesures concrètes », a appelé *de facto*, bien que manière implicite, à la levée de ces sanctions, au moins dans les domaines liés aux projets de relèvement rapide. Toutefois, cet appel ne doit pas être interprété comme signifiant que les sanctions imposées à d'autres secteurs sont, elles, acceptables et que l'aide apportée à la Syrie dans d'autres domaines, notamment les efforts de reconstruction, revêt moins d'importance.

La résolution 2585 (2021) étant le résultat d'un compromis, y compris de la part des principaux pays imposant ces sanctions, nous les exhortons à honorer leurs promesses, à prendre au sérieux leurs obligations au titre de cette résolution et à lever, immédiatement et intégralement, toutes les sanctions illégales imposées contre la Syrie.

Dans une situation qui a été décrite par le Conseil comme une urgence humanitaire complexe, la levée des sanctions unilatérales est également essentielle étant donné que les sanctions compromettent gravement l'efficacité des opérations humanitaires menées en Syrie par l'ONU et les organisations non gouvernementales internationales. La plupart des opérations humanitaires étant menées depuis l'intérieur de la Syrie, conformément à l'appel lancé dans la résolution 2585 (2021), il faut améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front, notamment en augmentant de façon significative l'aide allouée et en veillant à ce qu'elle soit proportionnelle à la taille de la population vivant dans les zones couvertes par ces opérations.

De même, nous prenons note avec satisfaction de la demande faite au Secrétaire général de fournir un rapport contenant des informations détaillées sur les opérations humanitaires transfrontières, notamment le mécanisme de distribution, les partenaires pour la mise en œuvre et le volume et la nature des articles livrés. Cela doit contribuer à régler l'un des problèmes persistants de l'aide humanitaire acheminée à travers les frontières, à savoir le manque de transparence. En tout état de cause, le mécanisme transfrontière doit être utilisé dans le plein respect des principes directeurs de l'Organisation des Nations Unies en matière d'aide humanitaire d'urgence, et il faut veiller à ce que le mécanisme ne soit pas utilisé, directement ou indirectement, pour apporter un quelconque appui aux groupes terroristes sur le territoire syrien.

La mise en œuvre intégrale, effective et de bonne foi de la résolution 2585 (2021), au-delà de la satisfaction des besoins humanitaires urgents du peuple syrien, peut avoir des répercussions positives dans d'autres domaines, en contribuant à la dépolitisation de l'aide humanitaire et en créant un certain niveau de confiance, nécessaire à la poursuite de la coopération en vue d'un règlement pacifique de la crise.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre position de principe selon laquelle la crise syrienne doit être réglée pacifiquement, conformément aux principes du droit international, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, la

non-ingérence et la non-intervention dans leurs affaires intérieures et extérieures et le règlement pacifique des différends internationaux.

Afin de créer des conditions propices à la fin du conflit en Syrie, toutes les forces étrangères non invitées doivent quitter le pays sans condition préalable ni délai, et les groupes terroristes doivent être combattus. Il est tout aussi important que le Conseil contraigne le régime israélien à mettre fin immédiatement à ses actes d'agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Ces pratiques aventuristes constituent une violation flagrante du droit international et menacent la paix et la sécurité régionales et internationales.

À l'instar d'autres membres du processus d'Astana, nous appuyons les travaux de la Commission constitutionnelle, qui doivent se poursuivre conformément à ses règles de fonctionnement, sans ingérence étrangère et sans qu'on lui impose un calendrier de l'extérieur. Nous espérons que la prochaine réunion de la Commission commencera bientôt. Attachés à la restauration de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, nous entendons poursuivre nos efforts pour aider le Gouvernement et le peuple syriens à surmonter les défis considérables auxquels ils sont confrontés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Pedersen pour qu'il réponde aux questions posées et aux observations formulées.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité, le représentant de la Syrie et les représentantes de la Turquie et de l'Iran, ainsi que M. Erksoussi, de leurs déclarations. J'ai écouté très attentivement et pris des notes.

Je voudrais tout d'abord répéter que je suis très reconnaissant de l'appui que nous recevons. Cependant, malgré cet appui, et comme je l'ai souligné dans mon intervention aujourd'hui, la situation sur le terrain est de plus en plus préoccupante. J'espère que, grâce aux initiatives diplomatiques que je vais mener au cours des prochaines semaines, j'aurai des nouvelles positives à communiquer quand je ferai mon prochain exposé au Conseil, à la fin du mois de septembre.

Dans mes observations, j'ai choisi de ne pas entrer dans le détail de certaines des questions sur lesquelles je travaille, en particulier en ce qui concerne la Commission constitutionnelle. Si la représentante du Mexique l'accepte, je souhaiterais répondre à sa question dans mon exposé du mois prochain, fin septembre.

Au cours de la période à venir, j'espère qu'avec l'appui du Conseil et la coopération du Gouvernement syrien et de l'opposition syrienne, nous serons en mesure

de résoudre les différends en suspens afin de pouvoir nous réunir et commencer non seulement à préparer mais aussi à rédiger une nouvelle constitution pour le peuple syrien. Comme de nombreux membres du Conseil l'ont souligné dans leurs déclarations aujourd'hui, cette tâche incombe au seul peuple syrien. Néanmoins, elle exige que les deux parties représentées à la Commission constitutionnelle, à savoir les représentants nommés par le Gouvernement syrien et ceux nommés par l'opposition, la Coalition nationale syrienne, parviennent à un accord sur la manière dont nous devons procéder.

J'espère que cela sera possible, comme je l'ai dit, dans un avenir proche. Je suis impatient de revenir au Conseil à la fin du mois de septembre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen pour les clarifications qu'il a apportées.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths pour qu'il réponde aux questions posées et aux observations formulées.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je crois que je n'ai que quelques petits points à éclaircir.

La représentante des États-Unis a, dès le début du débat, demandé mon avis sur la manière d'améliorer l'accès humanitaire en Syrie. J'ai quelques suggestions à faire.

La plus immédiate, évidemment, concerne la cessation des hostilités dont nous avons tous discuté aujourd'hui. Le conflit ouvert en Syrie, tout comme dans les autres pays dont nous avons discuté dans cette salle, continue de mettre en danger les civils et de limiter l'accès de manière très évidente. Un assouplissement des restrictions administratives, toujours en Syrie bien entendu, mais aussi dans de nombreux autres pays, serait également bénéfique. Je suis par ailleurs certain que les évaluations, l'acheminement et le suivi, qui font tous partie du processus de distribution de l'aide humanitaire et des mécanismes de protection, peuvent être simplifiés.

Enfin, je voudrais souligner que la décentralisation de la présence des Nations Unies en Syrie a contribué à améliorer l'accès. Durant ma visite la semaine prochaine, nous chercherons à voir comment cette approche peut être étendue. Je suis d'ailleurs très reconnaissant au Gouvernement syrien et à S. E. M. Sabbagh de m'accueillir à Damas dans quelques jours.

Des questions ont également été posées sur un projet de convoi à travers les lignes de front, et le Programme alimentaire mondial a même fait référence à un éventuel convoi de ce type. Tout ce que je peux dire à ce stade, c'est que nous n'avons pas reçu l'accord définitif de toutes les parties, mais que les négociations se

poursuivent. J'avais espéré avoir de meilleures nouvelles aujourd'hui à cet égard, dans le sens où certains progrès ont été réalisés, mais nous sommes toujours en train de négocier. Les troubles, la violence et la nécessité de mener des opérations de déminage restent d'actualité, et nous essayons toujours de régler ces questions, si possible avant mon arrivée sur place.

Pour conclure, concernant le convoi de Deraa, au sujet duquel je crois que le représentant du Royaume-Uni a posé une question, je ne peux que répéter ce qu'a dit M. Erksoussi, du Croissant-Rouge arabe syrien. Je n'ai pas d'autres informations à ce sujet. Comme nous l'avons évoqué ici, nous espérons qu'il pourra entrer dans la ville dès que possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths pour les clarifications qu'il a apportées.

Je donne maintenant la parole à M. Erksoussi pour qu'il réponde aux questions posées et aux observations formulées.

M. Erksoussi (*parle en anglais*) : Je n'ai pas grand-chose à ajouter, mais je voudrais renouveler l'appel en faveur d'un meilleur accès et d'un plus grand appui aux organisations humanitaires en Syrie. Bien sûr, nous n'avons pas la prétention de croire que notre travail permettra de résoudre le conflit, qui est d'ordre politique et requiert une solution politique.

Nous voudrions que les gouvernements donateurs, les membres permanents et les autres membres du Conseil de sécurité facilitent notre travail. Les sanctions et les mesures restrictives sont une chose quand elles sont couchées sur le papier mais, sur le terrain, elles ont des retombées majeures. Les banques et les fournisseurs ont peur. Ils ne veulent pas transférer les fonds, soit parce qu'ils craignent les sanctions, soit parce qu'ils ne les comprennent pas. À plusieurs reprises, nous avons demandé que les sanctions soient expliquées aux banques, au secteur financier et aux entreprises afin qu'ils comprennent que les humanitaires n'y sont pas soumis.

Nous attendons avec intérêt la visite de M. Griffiths, qui, nous l'espérons, aura lieu la semaine prochaine. Ce sera l'occasion pour nous de pouvoir travailler ensemble pour obtenir un meilleur accès et fournir un plus grand soutien à la population en Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Erksoussi pour les clarifications qu'il a apportées.

Il n'y a plus d'orateur ou d'oratrice inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 12 h 40.